

en débat

#### en actions

Le prolongement de la ligne 14 acté P. 22





## **Merci pour** le déneigement!



« Je tiens particulièrement à remercier le personnel de l'équipe technique qui durant ces jours de neige nous a permis de pouvoir nous déplacer sans trop de problèmes dans Chevilly-Larue. Un grand merci à eux tous et une bonne année 2011 car ils ont travaillé également les jours de fêtes ».

#### Christine B., Chevillaise

Les agents des services techniques ont en effet bien mérité vos remerciements car, face à l'ampleur des épisodes neigeux qui se sont succédé en pleine période des fêtes, ils n'ont pas démérité. C'est animés d'une mobilisation sans faille et d'un sens aigu du service public qu'ils se sont attelés, souvent dès 4h du matin, au déneigement et au salage des 25km de voirie de la ville afin de permettre aux automobilistes et aux piétons de circuler. Le Maire n'a pas manqué à plusieurs reprises de leur adresser également ses félicitations. Encore bravo à eux.

## Travaux avenue **Armand Petitjean**

« Je suis Chevillaise et j'emprunte souvent la RD7. Je constate qu'une nouvelle portion de cette dernière est en travaux. Cela a-t-il un rapport avec le chantier du tramway? ».

Josette B.

Des travaux sur le réseau d'assainissement sont actuellement engagés avenue Armand Petitjean, au niveau de L'Oréal, dans le sens Paris-Province.

Sous maîtrise d'ouvrage du Conseil général, ceux-ci sont effectivement effectués dans le cadre des travaux préparatoires à l'arrivée du tramway. Afin qu'ils soient réalisés dans les meilleurs délais et en parfaite sécurité, le stationnement est neutralisé, la circulation interdite sur la voie de droite de la RD7, la vitesse maximale autorisée réduite à 30km/h et le cheminement piéton dévié. Une voirie provisoire sera construite sur trottoir afin d'assurer le maintien de la circulation à double sens. Ces travaux dureront environ cina semaines.

#### Le Journal de Chevilly-Larue

Magazine mensuel d'informations municipales N°118 Directeur de la publication : Christian Hervy. Directrice de la communication: Patricia Durand. Rédactrice en chef: Géraldine Kornblum. Photographe: Fanette Bruel Ont participé à ce numéro : Michel Aumercier, Florence Bédouet, Joëlle Cuvilliez. Marc Ellenberger,

Léa Goutmann-Becker, Mira,

Pierre Mitev, Michaël Narradon, Philippe Stisi, Anna Weiss Secrétariat : Yvette Valladas. Conception: Anatome. Mise en page : Spirale's Photogravure et impression: imprimerie Grenier. Direction de la Communication de la ville de Chevilly-Larue, 100, avenue du Général de Gaulle. 94 550 Chevilly-Larue. Tél.: 01 79 61 63 10 Fax: 01 79 61 63 18 E-mail: communication@villechevilly-larue. fr

Mairie de Chevilly-Larue

88. avenue du Général

Tél.: 01 45 60 18 00

de Gaulle 94 550 Chevilly-Larue



#### **4-5** Ça s'est passé ... ça va se passer

Le mois en images

#### **7-12** Enjeux

- Cap sur l'Agenda 21

#### **14-16** Vœux

- Les vœux de la Municipalité

#### **17** Près de chez vous

- ZAC Petit Le Roy : une dernière première pierre d'immeuble de bureaux
- Le hall du 2, rue de Bretagne sera refait
- Concertations autour des aménagements de la rue Petit Le Roy
- Quelle est la règle : fermeture hebdomadaire des boulangeries

#### **18-19** Acteur

- Hadrien Lo Faro, Maire enfant à 200% **20-21** En débat

- Séance plénière du CLSPD : actionner tous les leviers pour lutter contre la délinquance

#### **22-25** En actions

- Élections cantonales : le Conseil général, fondamental pour l'action sociale
- Le prolongement de la ligne 14 définitivement acté
  Le maintien à domicile des
- personnes âgées en pratique
- Portage à domicil<u>e :</u> si tu ne vas pas à la lecture, la lecture viendra à toi!
- Restructuration du collège Liberté : un journal pour tout
- Démission de Michèle **Dumaine: Stéphane Bonnery** devient Conseiller municipal

#### **26-27** Tribunes

- Expression des élu(e)s

**28-31** Découvertes Culture

- Correria Agwa : hip-hop, capoeira et samba d'un même pas - Concert conte à domicile :
- appel aux Chevillais
- Rencontre : merci Marie-Aude Murail
- Sur les traces de Charles Darwin
- Livres et vous De Darwin à nos jours : origine et évolution de l'homme et des autres espèces
- Les chemins de fer à Chevilly-Larue

#### **32-33** Sports

- Tir à l'arc : La belle (en)volée de Thomas Cormier
- Tennis : les jeunes montent au filet

**34-35** Vie pratique



## Le point de vue du maire



Une année s'est terminée, une autre commence.

Nous achevons 2010 avec le sentiment d'avoir beaucoup travaillé à améliorer notre service public local, la réponse aux besoins des habitants et la qualité de notre cadre de vie. Est-ce à dire que tout est parfait ? Ce n'est dans le propos de personne, et la vie citoyenne

de notre commune est assez intense pour que les Chevillais nous aident à voir ce qui doit être corrigé, en même temps qu'ils nous indiquent leurs éléments de satisfaction.

Un nouveau centre de loisirs maternelles, deux

Relais-mairie, des travaux de sécurité et de confort dans les écoles, une épicerie solidaire, les colis de fin

Bonne et heureuse année 2011

d'année pour les séniors, la route de Chevilly enfin ouverte, un nouveau marché de Noël, un Pôle jeunes adultes au service municipal de la Jeunesse, une crèche provisoire avant la rénovation-extension de Gaston Variot, un relais postal dans le quartier Larue, la ferme du Saut du loup qui démarre, la mobilisation pour le déneigement : les services municipaux ont été sur tous les fronts, aux côtés des élus, pour une ville agréable à vivre. Et ce faisant, s'est poursuivie tranquillement la réalisation du programme municipal approuvé par les Chevillais.

Bien des rendez-vous s'annoncent pour 2011 dans des domaines aussi divers que le sport,

la petite enfance, les loisirs des plus jeunes, le lycée, les actions en faveur du développement durable, du logement et de la sécurité. Ce sera aussi une année riche en réalisations et en rendez-vous conviviaux.

Dans une période et un monde devenus durs pour le plus grand nombre, je souhaite que 2011 soit une année marquée par le rassemblement de tous ceux qui aspirent à une société plus juste et à un monde de partage. Je souhaite que la solidarité, valeur cardinale, tisse de nouveaux liens entre les générations et les communautés. Je souhaite que l'esprit d'entraide et d'altérité l'emporte sur l'individualisme et le repli sur soi.

Je souhaite enfin que les divisions prennent

fin, et qu'autour d'un projet partagé de progrès et d'humanisme s'unissent toutes les forces posi-

tives et créatrices de notre société, afin que l'espoir supplante l'étouffante angoisse d'aujourd'hui.

Nous prendrons notre part, à vos côtés, pour que 2011 soit plus belle que les années précédentes. Au nom de la Municipalité et de l'ensemble des services communaux, je vous adresse nos meilleurs vœux de bonheur, de santé et de bien-être pour vous-mêmes et pour tous les êtres qui vous sont chers.

Avec mon sinche devouement Christian Hervy,

Maire et Conseiller général délégué

#### Le Conseil municipal d'enfants fête la nouvelle année

Après s'être amusés sur la piste de danse lors de leur boum annuelle le 22 janvier ①, les membres du Conseil municipal d'enfants (CME) ont présenté leur vœux aux Chevillais le 25 janvier. ②. La cérémonie a eu lieu en présence des élus, d'un représentant des anciens combattants, de leurs parents et des adultes dont la mission est de coordonner le CME.













#### Vœux de la Maison pour tous

La Maison pour tous a célébré la nouvelle année le 19 janvier en présence des élus, des membres de son conseil d'administration, de l'équipe d'animation et de ses adhérents. Patricia Le Gall, sa présidente, a insisté, dans son allocution, sur les projets à caractère social qui seront prochainement mis en place par la Maison pour tous. Enfin, après que l'assemblée ait partagé une délicieuse galette, le groupe De Kop Tût Mir Vey a enflammé la piste de danse de ses accents de musique klezmer tzigane!



#### La haute gastronomie s'invite à Sol' Épi

Après avoir célébré sa première année d'existence lors d'un goûter convivial fin décembre, l'épicerie solidaire Sol'Épi a reçu la visite du chef cuisinier étoilé Laurent Trochain, le 11 janvier. Ce dernier était venu animer une table d'hôte en compagnie du journaliste culinaire Éric Roux. Au menu : une cuisine étonnante basée sur le mélange sucré-salé en entrée, accompagné d'un hachis Parmentier de canard. Cette création culinaire a enchanté les bénéficiaires de l'épicerie, Anita Contesse la présidente de Sol'Épi, les bénévoles, ainsi que les élus qui n'en n'ont pas perdu une miette!

#### Des galettes aux quatre coins de la ville

Les Chevillais ont dignement fêté l'épiphanie en participant à plusieurs après-midis galettes organisées à travers la ville. Les comités de quartiers Larue, Bretagne • et Centre étaient de la partie et ont régalés les riverains dans une ambiance résolument conviviale. Les membres de la ferme du Saut du loup se sont également joyeusement retrouvés autour d'une bonne galette le 25 janvier. L'occasion sans doute de deviser gaiement des projets à mettre en œuvre dans le cadre de la future ferme pédagogique ②. Quant aux plus jeunes, ils ont aussi goûté aux délices de la frangipane, comme à l'école Gilbert Collet le 31 janvier. Les élèves ont d'ailleurs tous été les rois et reines de la journée : chacun avait minutieusement fabriqué sa propre couronne ③.



#### Exposition de peinture à Larue

Les férus d'art graphique ont eu le plaisir de découvrir les œuvres exposées par les passionnés de peinture du quartier Larue, les 22 et 23 janvier à la salle Jacqueline Auriol. Encore bravo à Michel Bayet, Françoise Castel, Annie Leblond, Danielle Le Van, Martine Loudcher, Pascal Michel, Christiane Rey, Madeleine Vignal et Annick Virely pour leur incontestable talent qui a largement épaté la galerie.



#### Échanges culturels

Vingt sept élèves issus de trois collèges de la ville de Martorell (Espagne), avec laquelle la ville est jumelée, ont été accueillis à Chevilly-Larue dans le cadre d'un échange scolaire avec le collège Jean Moulin. Ceux-ci ont été conviés à une réception officielle en présence de Christian Hervy, le Maire, et de nombreux élus, le 22 janvier. L'occasion d'échanger avec leurs camarades français et de participer à une soirée dansante particulièrement appréciée! Si les jeunes espagnols sont repartis le 27 janvier, la séparation avec leurs correspondants sera de courte durée : le 31 mars prochain, ce sera au tour de vingt sept jeunes chevillais de se rendre à Martorell.



#### La télévision numérique débarque à Chevilly-Larue

Acheter un boitier numérique ou un nouveau téléviseur ? C'est la question que les Chevillais vont devoir se poser très prochainement : la télévision numérique sera installée dans la ville à compter du 8 mars. Pour les aider et les conseiller dans leurs choix, des professionnels de « Tous au numérique », organisme public placé sous l'égide du ministère de la Culture et de la Communication, ont reçu le public le 29 janvier, place Nelson Mandela.

#### L'opération « Stop à la mucoviscidose » se met au diapason



La prestation donnée par l'orchestre philharmonique de Chevilly-Larue le 30 janvier, lors d'un concert de solidarité organisé par l'association Stop à la mucoviscidose, a conquis l'assemblée. Clarinettes.

saxophones et autres cuivres se sont disputés la vedette sur des airs de musiques de film, sous la baguette magique de Patrick Moureaux et son adjoint Sylvain Mear.

#### Inauguration de la crèche provisoire rue Outrequin



Le 14 janvier dernier, les parents des 24 enfants accueillis dans la crèche provisoire, située 1, rue Outrequin, étaient invités à visiter la nouvelle structure de garde de leurs tout-petits. Ces derniers y sont en effet pris en charge depuis le début de

l'année, le temps que les travaux d'extension de la crèche Gaston Variot soient menés à bien. Cette soirée d'inauguration, à laquelle Christian Hervy, le Maire, Dominique Lo Faro, conseiller municipal délégué à la Petite enfance, et l'ensemble du personnel de la crèche Gaston Variot ont participé, a été riche en échanges.

#### Journée internationale du droit des femmes

Dans le cadre de la journée internationale du droit des femmes, les habitants sont invités à participer à une soirée de festivités à la médiathèque, le 8 mars à partir de 18h. Lors de ce moment placé sous le signe de l'échange, le public sera convié à découvrir une exposition photographique consacrée aux femmes Chevillaises et affichée sur la façade de la médiathèque, et à participer à un débat autour de l'égalité homme/femme.

# Appel aux Chevillais Le comité de rédaction du journal municipal cherche de nouveaux membres

Vous aimez votre journal municipal ? Vous avez des critiques à formuler ? Et si vous participiez à son élaboration ? La Municipalité et la rédaction proposent que le comité de rédaction du journal, auquel participent déjà des Chevillais, s'enrichisse de nouveaux participants.

Si l'aventure vous tente, contactez le service Communication

(100, avenue du Général de Gaulle - 01 79 61 63 10).



## Cap sur l'Agenda 21

Le Conseil municipal du 1<sup>er</sup> février a adopté l'Agenda 21 de la ville. Élaboré pendant une année en collaboration avec les acteurs locaux (habitants, associations, partenaires, ...), ce document va permettre à la Municipalité de développer des actions répondant aux exigences de l'urgence climatique et aux enjeux du développement humain tout en préservant les ressources de la planète. La mise en œuvre de l'Agenda 21 sera le fruit de l'action publique, collective et citoyenne.



Démocratie participative

## De l'élaboration à la mise en œuvre de l'Agenda 21

C'est au terme d'une large concertation avec les Chevillais et les différents acteurs du territoire que l'Agenda 21 de la ville a été élaboré. Le document officiel, adopté lors du Conseil municipal du 1<sup>er</sup> février, prévoit la mise en œuvre d'actions concrètes en matière de solidarité, d'environnement et de développement économique et durable.

Début 2010, la Municipalité lançait une vaste concertation avec les habitants afin d'élaborer l'Agenda 21 de la ville.

Ce programme d'action local en faveur du développement durable, fruit d'une réflexion collective d'une année, est désormais finalisé. En résulte un document recensant des objectifs et des actions concrètes propres à répondre aux besoins des Chevillais. « L'Agenda 21 apporte des solu-

tions concrètes dans le domaine environnemental, tout en tenant compte de la demande sociale et du nécessaire développement économique, et c'est cela le développement durable » explique ainsi Laurent Taupin, conseiller municipal (Europe écologie - les Verts) délégué à l'Emploi. Cette feuille de route est donc désormais prête à être

mise en œuvre. Il est d'ailleurs à parier que nombreux seront les Chevillais à agir quotidiennement pour appliquer ces propositions d'actions, comme en témoigne leur participation aux différents temps de concertation organisés par la Municipalité. Six ateliers thématiques citoyens, deux réunions publiques, une vingtaine de boîtes à idées installées dans les différents lieux publics de la ville et une boîte mail dédiée ont ainsi permis à chacun

d'alimenter les réflexions autour de l'Agenda 21. Une commission constituée d'élus municipaux de toutes sensibilités politiques a également travaillé en étroite collaboration avec les partenaires du territoire. La Semhach (gestionnaire de la géothermie), le Syndicat intercommunal d'exploitation et de valorisation des déchets (Sievd), la société dédiée à l'aménagement et au développement du Val-de-Marne (Sadev94) et l'Établissement public

L'Agenda 21 apporte des solutions concrètes dans le domaine environnemental, tout en tenant compte de la demande sociale et du [...] développement économique

Laurent Taupin, conseiller municipal (Europe écologie - les Verts) délégué à l'Emploi

d'aménagement Orly Rungis Seine-Amont (Epa-Orsa) ont de ce fait été auditionnés, de même que les principaux acteurs de l'emploi et de l'insertion (AEF94, CBE, la Mission locale, Pôle emploi, point emploi de Rungis, Coopaname). Par ailleurs, le comité de pilotage chargé de coordonner l'élaboration de l'Agenda 21, qui était ouvert à tous, a été un lieu privilégié d'échanges et de dialogues entre les représentants des différentes associations de la ville, les élus,

les services municipaux et les Chevillais désireux de s'investir dans ce projet. Le pôle d'économie solidaire a pour sa part activement participé à l'élaboration des enjeux de l'Agenda 21, l'un de ses objectifs étant en effet de renforcer les actions concrètes qui ont valu à la ville de recevoir le titre de *Territoire de commerce équitable* le 25 novembre dernier. Quant au personnel communal, qui a été associé à plusieurs reprises, il n'a pas non plus manqué d'idées

à appliquer au sein des services (et partout dans la ville) pour préserver l'environnement ! Les Comités de quartiers ont également été invités à apporter leur pierre à l'édifice de cette élaboration collective. Les actions concrètes de l'Agenda 21 prendront vie par le biais d'aménagements et d'initiatives spécifiques aux quatre coins de la ville.

toujours menés en concertation avec les habitants, comme cela a été le cas concernant le projet de création de square de proximité Pierre Brossolette dans le quartier Bretagne ; celui-ci a donné lieu à plusieurs réunions au cours desquelles les riverains ont exprimé leurs avis. L'Agenda 21 de la ville est donc le fruit de l'implication de tous. Reste désormais à chacun de le faire vivre au quotidien.

Léa Goutmann-Becker





En matière de solidarité. de mesures en faveur de l'environnement et de développement d'un territoire dynamique et éco-citoyen, la ville ne part pas de rien. Pour preuve la création de l'épicerie solidaire 1'extension de la géothermie 2 et le développement d'un plan vélo dans la ville 3.

## Chiffres clés

39

Le nombre d'actions concrètes inscrites à l'Agenda 21 de la ville. Celles-ci se déclinent autour de 3 axes :

- Un territoire solidaire,
   à l'écoute de ses habitants
   et de ses quartiers
- Un territoire durable, soucieux de réduire son empreinte environnementale
- Un territoire responsable, conciliant développement et éco-citoyenneté

Le nombre d'objectifs auxquels répondent les actions de l'Agenda 21 de la ville :

 poursuivre la recherche d'une meilleure cohésion sociale • développer l'économie sociale et solidaire sur le territoire • permettre à tous les Chevillais de mieux vivre dans leur ville • poursuivre le recours aux énergies renouvelables sur le territoire et aider les Chevillais à réduire leurs factures énergétiques • renforcer les pratiques éco-responsables de la Municipalité • optimiser le tri et la réduction des déchets à la source • valoriser la nature en milieu urbain • développer une économie et une consommation responsables et durables • encourager de nouvelles formes de mobilité, pérenniser l'engagement de Chevilly-Larue.

Un observatoire de l'Agenda 21 sera créé afin d'assurer un suivi méticuleux de la mise en œuvre des 39 actions proposées.

Parole d'élue

#### « Un outil au service de tous les Chevillais »



Stéphanie Daumin, maire-adjointe déléguée à la Ville du développement durable, à l'Urbanisme et à la Vie des quartiers

« Au terme d'une année passionnante de débats

et d'échanges avec des personnes de tous horizons, nous disposons d'une feuille de route claire pour avancer dans le développement durable au cours des prochaines années. Cet Agenda 21, nous l'avons voulu à la fois écologiquement ambitieux, avec un plan d'actions résolument tourné vers la baisse d'émission de gaz à effets de serre, mais aussi et avant tout au service des Chevillais. À une époque où les difficultés touchent toutes les familles, et pas seulement les plus fragilisées, nous avons fait le choix d'accompagner les Chevillais dans leur quotidien : aide à l'installation des jeunes face au manque et au prix des logements, soutien

à la parentalité dans une société où tout devient plus compliqué, notamment pour les familles mono-parentales ou recomposées, maintien de l'accès à l'énergie même lors des fins de mois difficiles ... Bien sûr, la collectivité prend elle-même ses responsabilités avec des mesures directement tournées vers une gestion municipale écoresponsable. Mais la plupart des projets ne pourront vivre qu'avec la mobilisation de tous ».



## Trois axes pour une ville durable et solidaire

Après des mois de concertation qui ont permis d'établir un diagnostic partagé des initiatives déjà engagées sur le territoire en matière de développement durable, l'Agenda 21 adopté par le Conseil municipal retient 39 propositions d'actions concrètes axées autour de 3 enjeux majeurs. Ces dernières entendent consolider et amplifier la politique municipale en matière de solidarité, de protection de l'environnement et de développement économique et durable.



#### Chevilly-Larue, une ville solidaire

arce que le développement durable concerne autant la préservation de l'environnement que le développement du lien social et la réduction des inégalités, l'Agenda 21 recense de nombreuses actions axées sur la solidarité. Ainsi, par exemple, la Municipalité entend mettre en place des mesures concrètes visant à favoriser l'accès des jeunes au logement, en créant notamment une aide à la première installation d'un montant de 500€. Afin de faciliter le déplacement des personnes à mobilité réduite, les travaux d'aménagement pour l'accessibilité des espaces et des bâtiments publics aux personnes handicapées seront également poursuivis. Par ailleurs, à l'occasion du travail de concertation mené auprès des habitants lors de l'élaboration de l'Agenda 21, la question de la parentalité a largement été abordée. Des parents ont ainsi exprimé les difficultés qu'ils peuvent parfois ressentir face à l'éducation de leurs enfants. De ce fait, un dispositif d'écoute et de soutien des familles sera mis en place avec, entre autre, la création à Chevilly-Larue d'un lieu d'échanges spécialement dédié aux parents. Enfin, parce que la liste d'actions inscrites dans l'Agenda 21 n'est pas exhaustive, un « fonds Agenda 21 » sera créée afin de soutenir financièrement et donc favoriser l'émergence d'actions collectives et de projets éco-citoyens au sein des différents quartiers de la ville.

#### Des mesures en faveur de l'environnement

i Chevilly-Larue mène depuis de nombreuses années une politique locale fortement axée sur la protection de l'environnement, l'adoption de l'Agenda 21 permettra de poursuivre et renforcer cette ligne d'action. Sur le plan énergétique, la ville dispose depuis plus de 20 ans d'un réseau de géothermie qui exploite une énergie renouvelable peu coûteuse pour ses bénéficiaires. L'objectif sera donc de pérenniser et développer ce type de distribution à l'habitat collectif et aux bâtiments d'activité. De même, dans l'objectif d'encourager le développement de l'énergie solaire et thermique dans l'habitat individuel, une bourse d'équipement en panneaux solaires d'un montant de 1 000€ maximum sera mise en place de manière à compléter l'aide de la Région. Enfin, une maison de l'énergie sera créée afin de mettre à la disposition des Chevillais un lieu dédié leur permettant d'obtenir des conseils personnalisés dans le but de réaliser des économies d'énergie.

## Un territoire dynamique et éco-citoyen

fin d'améliorer le cadre de vie des Chevillais et d'encourager les nouvelles formes de mobilité douces, l'Agenda 21 prévoit la mise en œuvre d'un plan vélo destiné à améliorer le maillage des pistes cyclables de la ville. Il est également prévu d'expérimenter un système de ramassage scolaire à pied (pédibus), effectué par des parents volontaires, de manière à développer la marche à pied. Enfin, dans l'objectif de développer une économie et une consommation responsables et durables, un dispositif d'actions sera mis en place afin de favoriser l'accès des Chevillais à l'emploi local (rencontres avec les entreprises pour favoriser l'embauche des jeunes, structuration d'une filière d'éco-activités permettant d'appuyer l'émergence de nouveaux emplois verts, ...).





#### **Conseil municipal**

## L'Agenda 21 adopté

L'Agenda 21 a été débattu le 1<sup>er</sup> février à l'occasion d'un Conseil municipal riche en échanges .

près avoir répondu aux questions des Chevillais portant essentiellement sur le financement de l'Agenda 21 et le suivi de sa mise en œuvre, le Conseil municipal a débattu de la nature du projet. « En élaborant ce document, nous nous sommes attachés à répondre aux préoccupations émises par les habitants pendant la concertation » a expliqué Stéphanie Daumin, maire-adjointe déléguée à la Ville du développement durable. Des propos qui ont remporté l'assentiment de la plupart des groupes de la majorité : « Ce projet est l'aboutissement d'un travail de longue haleine entamé il y a un an et qui tient compte des propositions et des attentes de tous ceux qui ont participé à son élaboration» a ainsi affirmé Didier Dubarle (Communistes et partenaires). « Au-delà des actions concrètes conduites dans le cadre de l'Agenda 21, c'est la modification des comportements et des modes de vie qui est en jeu, et ce travail concerne tous les acteurs de la vie locale » a pour sa part souligné André Deluchat (Parti de gauche-Radicaux de gauche). Par ailleurs, comme l'a expliqué Laurent

Taupin (Europe écologie-les Verts), « J'ai choisi de voter en faveur de ce texte car l'Agenda 21 apporte une réponse à l'échelon local en matière de développement durable. Notre réponse est forcément modeste au regard des enjeux mondiaux, mais elle est ambitieuse à l'échelle locale ». Enfin, si les différents groupes de l'opposition ainsi que les élus socialistes de la maiorité ont unanimement reconnu l'utilité et la qualité du document proposé, c'est sur le calendrier d'adoption de ce dernier que des réticences ont été exprimées. « Sur le fond, les propositions formulées dans l'Agenda 21 ont du sens » a souligné Bruno Tranchant, qui a pris la parole au nom des deux groupes socialistes. « Cependant, compte tenu des prochaines échéances électorales, nous estimons que le calendrier a été particulièrement mal choisi » ont déclaré de concert Bruno Tranchant et Jean Franco Capirchio (UMP. Parti radical et Non-inscrits). « Si on veut appliquer les actions de l'Agenda 21, il faut les inscrire au budget qui sera voté le 1er mars, or on ne peut pas les intégrer si l'Agenda 21 n'est pas adopté » a rétorqué Elisabeth Maillefert (Communistes et partenaires). « Et même si on attendait le budget de l'année prochaine, il y aura également des élections. Nous devons avancer dans notre travail municipal, pour ce qui est des élections, c'est un autre domaine » a-t-elle ajouté. « Je constate que personne ne combat le contenu de ce document » a quant à lui souligné Christian Hervy, le Maire avant de conclure : « notre seule préoccupation est d'améliorer nos actions au service du quotidien des Chevillais ».



## « Une richesse démocratique intéressante »



Pierre Mathon, instructeur du dispositif d'aide aux Agendas 21 locaux au sein de la Direction de l'environnement du Conseil régional.
Le Conseil régional entend

favoriser la réalisation d'Agendas 21 dans les communes d'Île-de-France, notamment en dispensant auprès des collectivités territoriales une subvention d'aide à leur élaboration. C'est dans ce cadre que la ville de Chevilly-Larue s'est déclarée candidate. Elle mettait déjà en œuvre de nombreuses actions en lien avec le développement durable et a exprimé la volonté politique de développer ses initiatives en ce domaine. J'ai donc rencontré la Municipalité et participé à une réunion de comité de pilotage avec des représentants associatifs et des citoyens et j'ai assisté à de

vrais échanges qui témoignent d'une richesse démocratique intéressante. Par ailleurs, la ville s'est dotée de moyens efficaces pour réaliser son Agenda 21, tant au niveau du personnel affecté à la tâche qu'au niveau du bureau d'étude spécialisé recruté pour aider à cette élaboration. Le travail mené par la ville a pleinement respecté la démarche d'Agenda 21 ce qui justifie qu'on la subventionne à hauteur de 23 625€.



**En pratique** 

# Un observatoire pour une meilleure mise en œuvre

Parce que la mise en place d'un Agenda 21 nécessite la mobilisation de nombreux acteurs locaux, et l'implication des collectivités, un observatoire spécifique sera créé afin de suivre l'état d'avancement des actions.



L'observatoire poursuivra le travail de concertation entamé lors des réunions des différents ateliers thématiques et réunions publiques et des discussions du Comité de pilotage de l'Agenda 21.

🕇 avoriser le maintien à domicile des personnes âgées, réduire les nuisances sonores ou soutenir le commerce de **proximité** constituent autant d'actions concrètes dont la faisabilité a été établie à l'occasion d'un important travail mené lors de la phase d'élaboration de l'Agenda 21. Cependant, pour avoir toutes les chances de porter leurs fruits, ces actions transversales nécessitent obligatoirement l'intervention conjuguée de l'action publique, collective et citoyenne ; habitants, partenaires et bien sûr collectivités locales, chacun a un rôle à jouer. Dans cet esprit, il est prévu que chaque point inscrit à l'Agenda 21 fasse l'objet d'un suivi particulier. En premier lieu, l'ensemble des partenaires, institutionnels ou non, directement impliqués dans chacune des actions, seront appelés

à se rencontrer et à échanger lors de réunions de travail spécifiques, afin d'organiser la mise en œuvre concrète de chacune d'elles et d'effectuer les ajustements nécessaires de manière à les rendre plus efficaces. Par ailleurs, un observatoire de l'Agenda 21 de Chevilly-Larue sera créé : celui-ci aura pour vocation de suivre pas à pas le développement du programme d'actions et de prolonger le processus de concertation enclenché avec les habitants et les principaux acteurs du territoire il y a un an. À cet effet, il sera constitué des membres du comité de pilotage de l'Agenda 21 ainsi que des comités de quartiers, des acteurs socioéconomiques locaux et de citoyens volontaires. Cet observatoire s'appuiera sur le bilan des autres observatoires Agenda 21 existant en France et en retiendra les meilleures pratiques. Il se réunira deux fois par an afin de passer en revue l'état d'avancement de chacune des 39 actions de l'Agenda 21 et d'évaluer leur efficacité.

## L'Agenda 21 : 39 actions pour l'avenir

uite aux différentes initiatives de concertation menées entre les différents participants (habitants, associations, partenaires institutionnels, entreprises, ...) et la Municipalité, cette dernière a retenu 39 propositions d'actions concrètes à mener sur le territoire. Celles-ci sont déclinées au sein d'un document que vous trouverez joint à cette édition du journal municipal.

Parole d'habitante

#### « Organiser notre vie quotidienne de manière durable »



Céline Girardot, Chevillaise ayant participé à

l'élaboration de l'Agenda 21 « La commune de Chevilly-Larue est, selon moi, déjà bien engagée en matière de développement durable

notamment avec l'utilisation de la géothermie et l'organisation d'événements permettant des échanges entre les citoyens (fête communale, les Planches. ...). L'adoption de l'Agenda 21 par la ville représente une volonté de confirmer les actions déjà entreprises et d'en proposer de nouvelles en concertation avec les différents acteurs concernés. Ces actions nécessitent une réelle cohésion entre ces acteurs afin que ceux-ci respectent leurs engagements et rendent cet outil efficace et fonctionnel sur le territoire. L'organisation d'ateliers permettant à la population de participer à l'élaboration de l'Agenda 21 était une initiative intéressante. En effet, l'adoption

d'un Agenda 21 est une démarche consistant à organiser notre vie quotidienne de manière durable, en s'interrogeant sur nos modes de production et de consommation actuels et en proposant des actions innovantes pour répondre à des objectifs de développement durable. Si je suis actuellement étudiante en Licence professionnelle *Droit de l'environnement*, ma participation à ces ateliers était aussi pour moi un moyen de m'exprimer en tant que citoyenne ».

## Les vœux de la Municipalité



Christian Hervy, le Maire, entouré notamment des élus du Conseil municipal et des jeunes élus du Conseil municipal d'enfants.

Richard Dell'Agnola, député de la circonscription et Maire de Thiais et Bruno Tran, Conseiller général et 1<sup>er</sup> maire-adjoint de Thiais.



Plus de 1000 personnes étaient présentes aux vœux de la Municipalité.

a Municipalité a présenté ses vœux le 13 janvier aux personnalités locales parmi lesquelles Christian Favier, président du Conseil général, Marc-Etienne Pinauldt, sous-préfet, de nombreux élus parlementaires et des Conseils régionaux et généraux, des représentants des autorités civiles et militaires et des corps constitués, des représentants des communautés religieuses, des associations, de la culture et de l'éducation, de la vie économique et sociale, des anciens élus du Conseil municipal, des agents du service public, ...

Après avoir adressé une pensée particulière aux familles des deux Français tués au Niger et formé le vœu de la libération de tous les otages, Christian Hervy, le Maire, a rappelé qu'il y a un an, un séisme d'une gravité exceptionnelle frappait Haïti; il a lancé un appel pour que l'action de la



Raymond Charresson, Maire de Rungis (à droite)

communauté internationale s'intensifie. Il a félicité Mimi Barthélémy, conteuse d'origine haïtienne bien connue des Chevillais, qui vient de se voir décerner la médaille de la Légion d'honneur.

#### L'Agenda 21, l'affaire de tous

C'est alors vers les inondations que subissent les Australiens qu'il a orienté son propos. « Les crises de ce type soulignent combien il est urgent de se mobiliser pour essayer d'inverser une tendance qui met en danger l'existence même de l'espèce humaine (...) Du global au local, ce sont toutes les énergies qui



Pierre Coilbault (à gauche), vice-Président du Conseil général et 1er maire-adjoint de L'Haÿ-les-Roses et Patrick Sève (à droite), Maire de L'Haÿ-les-Roses et vice-président de la communauté d'agglomération de Val-de-Bièvre.

Jean-Jacques Bridey, vice-président du Conseil général, Maire de Fresnes et président de Valophis-Habitat, et Jean-Pierre Nourrisson, directeur général de la société d'aménagement Sadev.





Michel Andrès (à gauche), directeur de la Semhach, société gestionnaire de la géothermie

Le Capitaine
Sébastien Bourgeois,
commandant de la 22e
Compagnie
des pompiers de
Chevilly-Larue,
son adjoint le
Capitaine Gauthier
Delaforge et Christian
Hervy, le Maire.

permettront de diminuer notre empreinte écologique et de réduire les émissions de gaz à effet de serre ». Il s'est félicité de la finalisation de l'Agenda 21 de la ville qui « permettra de programmer de nouvelles actions de développement durable ».

#### La lutte contre la dégradation des conditions de vie : une priorité

Tout en condamnant « la prospérité insolente des banques, la richesse des actionnaires du CAC 40, la compromission de certains dirigeants avec les milieux de la finance », il a souligné que la vie est un peu moins difficile à Chevilly-Larue, la ville offrant de nombreux soutiens au pouvoir d'achat des Chevillais. Il a alors suggéré de ne pas augmenter les taux d'impositions locaux et d'atténuer la taxe

d'habitation grâce à une augmentation de 10 à 15% de l'abattement général à la base. Il a également proposé : pour les familles, une aide de 80€ en moyenne en faveur de la participation des collégiens à des voyages pédagogiques et une baisse de tarif anticipée de la géothermie en avançant d'une année la renégociation des contrats de chauffage avec la Semhach ; pour les jeunes de moins de 30 ans, une aide de 300€ pour passer le permis de conduire et de 500€ à la première installation dans un logement ; pour les Chevillais en habitat individuel, la création d'une bourse d'équipement en panneaux solaires de 1000€ maximum ; pour les locataires en difficulté, la création d'un fonds de solidarité permettant de remiser tout ou partie de la dépense de chauffage.

#### La concrétisation des batailles

Enfin, le Maire a regardé 2011 comme une année de victoires. Victoire pour le logement puisque s'achèveront les procédures préalables à la reconstruction du secteur Anatole France et se mettra en place la restructuration des Sorbiers. Victoire pour l'éducation avec le début de la reconstruction du collège Liberté avec un gymnase et la livraison du lycée et d'un équipement multisports. Victoire pour les déplacements avec la requalification de la RN7, la construction du tramway, le prolongement de la ligne 14. Victoire enfin pour l'emploi et l'économie après la bataille menée pour que vivent les 12 000 emplois du MIN.



Christian Favier, président du Conseil général, Yannick Bonheur, champion de France de patinage en couple, et sa mère, Chevillaise.

Anita Contesse, présidente de l'épicerie solidaire Sol'Épi, et son époux, tous les deux membres de nombreuses associations.



Christian Hervy, le Maire, et Marc-Etienne Pinauldt, sous-préfet de L'Haÿ-les-Roses



Rasko Marinkovic, sculpteur chevillais



## Les vœux du Conseil municipal d'enfants



Hadrien Lo Faro, Maire enfant, entouré du Maire, du président du Conseil général, ainsi que des élus du Conseil municipal et du CME.

adrien Lo Faro, le nouveau Maire enfant, a également présenté ses vœux à l'assistance. Il a souhaité à chacun, et plus particulièrement aux enfants, la réussite et le bonheur au sein de leur famille. « Cependant certains enfants dans le monde sont moins favorisés que nous et nous nous devons d'avoir une pensée pour eux ». Il a souligné qu'en 2009, comme chaque année, le CME a contribué au bien-être des enfants de Yen Baï (Vietnam) en leur offrant un chèque de 600€ pour contribuer à leurs vaccinations et à l'achat de nourriture. Enfin, il a rappelé le travail des conseillers du CME tout au long de l'année dans les trois commissions : la solidarité et les écoles ; la communication et les sports ; les loisirs, l'environnement et la ville. ●

••••••

# Immeuble de bureaux : une dernière première pierre

ardi 11 janvier, Christian Hervy, le Maire, a posé la première pierre du dernier bâtiment de bureaux de la ZAC Petit Le

Roy. Celui-ci s'inscrira dans une démarche Haute qualité environnementale (HQE) et contribuera ainsi à la valorisation du site en s'intégrant aux bâtiments déjà existants (les deux bâtiments Vinci et les deux immeubles Oxygène Sud). Futur siège de la société Sicra, il pourra accueillir 516 personnes. À terme, la ZAC Petit Le Roy accueillera également un programme de logements et d'hôtellerie actuellement à l'étude. ●



## Le hall du 2, rue de Bretagne sera refait

Suite à l'incendie criminel du local de gardiennage du 2, rue de Bretagne le 19 janvier, le bailleur Valophis Habitat a décidé de revoir complètement l'entrée de cet immeuble en concevant « un hall plus restreint, mieux protégé et plus accueillant pour les habitants » et en créant un « espace d'accueil clientèle » où s'installera une équipe de gardiens. Ces mesures répondent aux demandes constantes du Maire et des habitants formulées depuis

des années auprès du précédent bailleur de ce site, Icade. Lors d'une réunion entre la Municipalité, Valophis Habitat et le commissariat de L'Haÿ-les-Roses, il a été convenu que la police nationale renforce la surveillance de ce secteur. Quant aux auteurs présumés de cet incendie, ils sont mis en examen et une information judiciaire est ouverte contre eux. En outre ils font l'objet d'une mesure judiciaire d'éloignement leur interdisant de fréquenter la ville.

#### **Quartier Bretagne**

## Concertations autour de la rue Petit Le Roy

ors de la réunion de concertation le mercredi 15 décembre, les riverains ont débattu du projet d'aménagement de la rue Petit Le Roy entre la rue Émile Zola et la rue des Pensées. Ces aménagements s'inscriront dans la continuité de celui réalisé pour la première tranche du réaménagement de la rue en 2007. Il est ainsi question de sécuriser cette voie en réduisant la



vitesse à 30km/h et en réorganisant le stationnement. Les riverains ont également pu exprimer leurs suggestions à ce sujet lors de permanences qui se sont tenues début février. Afin de réduire au maximum la gêne occasionnée et de garantir la sécurité du trafic, un plan de circulation durant les travaux sera présenté prochainement en réunion publique.

## Fermeture hebdomadaire des boulangeries : quelle est la règle ?

elon la règlementation en vigueur (arrêté préfectoral du 4 novembre 1996), tous les établissements procédant à la vente de pain doivent être fermés au public un jour par semaine, que ces établissements soient de type boulangerie, boulangerie-pâtisserie, coopérative, terminaux de cuisson, dépôt et point de vente, rayon de vente de pain, ... Cette fermeture s'entend par journée complète de 24 heures consécutives, de 0h à 24h. Le jour de fermeture doit être validé par les services de la

Préfecture, celle-ci veillant à ce que tous les jours de la semaine un point de vente de pain soit ouvert dans la ville; ce qui suppose que les boulangers s'accordent entre eux pour déterminer les jours de fermeture de chacun. Enfin, le jour de fermeture doit être mentionné dans les points de vente de pain en un endroit apparent et visible de l'extérieur. Les boulangeries ne respectant pas cette réglementation risqueraient de se voir imposer ce jour de fermeture par les services de l'État.

près de chez vous



Hadrien Lo Faro, M

Ce 13 décembre, par 17 voix pour (sur 27 votants), Hadrien Lo Faro est élu dès le premier tour Maire enfant par le Conseil municipal d'enfants (CME). Nérymène Salem lui a passé le relais ; Hadrien a un an devant lui pour œuvrer. Assisté d'Antonin Redon et de Yoann Bernard, ses deux maires adjoints, il s'engage à poursuivre les actions de solidarité menées par le CME et à promouvoir davantage ce dernier auprès des Chevillais. Armé d'une élocution aisée, Hadrien Lo Faro est naturellement doué pour assumer sa nouvelle fonction. Posé et déterminé, il souhaite être plus tard chirurgien et député!

vec le même plaisir qu'il a à jouer du cor, s'adonner au tennis et pratiquer la natation, Hadrien apprécie tout autant s'investir au sein du Conseil municipal d'enfants. Le langage est son passeport, les idées sa pièce d'identité. Nul besoin pour lui d'un visa pour passer à l'action après réflexions et débats. À la maison, auprès d'un père conseiller municipal délégué et d'une mère toujours prête à l'accompagner dans ses choix, Hadrien a grandi parmi les mots solidarité, partage, respect, citoyenneté, droit, ... Il n'en a pas seulement appris le sens, mais aussi l'engagement et les responsabilités qui vont avec. Ces mêmes mots ont dans son cœur pris de l'ampleur quand, ce 5 juin 2010 à l'Assemblée nationale, Hadrien est amené à exercer la fonction de législateur au 16e Parlement des enfants. « C'est grâce à Mme Quartier, mon institutrice de CM2 à l'école Pasteur. Pour participer à cette aventure, toutes les classes de fin d'élémentaire qui le souhaitaient pouvaient faire acte de candidature auprès de leur Académie. Ayant eu la chance d'être sélectionnés, nous avons ensuite été contactés par le service de la communication et de l'information multimédia du Palais Bourbon, lequel nous a remis les documents nécessaires à la rédaction d'une proposition de loi. La nôtre visait la prévention et la sécurité dans les transports en commun. Examinée par le jury académique, elle a été retenue! Ensuite, les 577 classes choisies ont élu chacune leur délégué qui les représenterait le jour du Parlement des enfants. Comme

mes camarades m'avaient déjà élu membre du CME, ils ont trouvé naturel de voter pour moi ». En ce grand jour, dans la bibliothèque de l'Assemblée nationale, sous un somptueux plafond peint par Eugène Delacroix, Hadrien, reconnaissant, écrit ses impressions à sa classe. Jamais il n'oubliera cette magnifique journée à l'Assemblée, sa matinée studieuse en salle de Commission et son déjeuner fastueux dans les jardins du Palais Bourbon. Il frissonne encore en repensant aux roulements des tambours de la Garde républicaine annonçant l'entrée en séance de M. Accoyer, Président de l'Assemblée nationale. « Assis dans l'hémicycle, j'étais très ému, j'avais conscience d'avoir une chance étonnante! » Sur trois propositions de loi présentées ce jour-là, tels des députés, les 577 écoliers du 16e Parlement des enfants ont finalement voté en priorité pour l'installation de nouvelles règles de sécurité dans les villages situés près de l'eau ... Plus tout à fait le même en sortant de l'Assemblée, Hadrien a senti vibrer en lui l'âme du député. Six mois plus tard et désormais en 6e au collège Liberté, notre futur parlementaire, fier d'être élu maire enfant, se fait fort de poursuivre toutes les actions de solidarité menées par le CME sur la commune et les coopérations décentralisées. Il s'engage à valoriser les activités de ce dernier auprès des Chevillais et s'est fait le serment de communiquer davantage avec le Conseil municipal des adultes, « pour entreprendre en grand! ».

Florence Bédouet

# aire enfant à 200%

## Séance plénière du CLSPD

Le jeudi 2 décembre, la séance plénière du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinguance (CLSPD) a réuni le Maire Christian Hervy, le sous-préfet Marc-Etienne Pinauldt, le commissaire divisionnaire Thierry Ballanger, le correspondant du Parquet Charles Hornetz, le maire-adjoint délégué à la Sécurité et prévention de la délinquance Christian Nourry, ainsi que des élus, des représentants de l'Éducation nationale, de l'Aide sociale à l'enfance, de la Protection judiciaire de la jeunesse, du service municipal de la Tranquillité publique et des représentants de bailleurs sociaux, d'amicales de locataire, de parents d'élèves, d'associations de prévention, . . . Au cœur des débats : la lutte contre la délinquance et les infractions.



# Actionner contre la

e constat a été fait que la situation de la délinquance à Chevilly-Larue est à l'image de celle communément enregistrée sur le territoire national : les cambriolages et les vols avec violence sont en baisse et les vols de proximité (vols à la roulotte et de deux-roues, dégradations de véhicules, ...) sont en hausse. Les violences aux personnes sont stables.

L'activité des forces de police est en hausse, ces dernières ayant d'ailleurs démantelé, en avril 2010, une affaire de trafic de stupéfiants qui s'est soldée, comme l'a rappelé le commissaire Ballanger, par l'incarcération de quatre auteurs condamnés à des peines de 2 à 4 ans fermes. François Albaret, principal du collège Jean Moulin, s'est félicité que l'action conjuguée des différents partenaires, pour

l'essentiel présents à cette assemblée, « permet d'avoir une relative paix scolaire. Cette année nous n'avons eu aucun problème d'intrusion ». Au-delà de ces faits, chacun a jugé préoccupante la montée des incivilités sérieuses, particulièrement commises par une population de plus en plus jeune. « C'est un indicateur incontestable de la dégradation de la société qui nous fait obligation de combiner fortement

## « Il faut accroître les effectifs de police »



râce aux ASVP et à la brigade équestre, certains lieux, comme le parc départemental ou la promenade Maurice Chevalier, connaissent une plus grande tranquillité. La présence policière accrue cet été sur le territoire a fait baisser les chiffres de

la délinquance durant cette période. Cela prouve que quand on est sur le terrain, cela paie. Nous demandons

la même présence policière dans nos villes que dans la capitale. Il faut mettre les effectifs là où il y a des problèmes.

La question soulevée est celle de l'organisation de la police nationale, qui doit être au plus près du quotidien des gens et qui doit faire autorité. C'est un débat de fond qui est posé.

Christian Hervy, le Maire



## **Chiffres clefs**

**174** 

Le nombre de faits de petite délinquance supplémentaires en 2010 par rapport à 2009. 80% de cette augmentation est dû à une délinquance de proximité (vols à la roulotte et de deux-roues, dégradations de véhicules, incivilités ...).

**-17,92**%

La baisse du nombre de cambriolages entre 2009 et 2010. Les vols avec violence ont quant à eux diminué de -5,88%.

# tous les leviers pour lutter servir une fois mais pas trois ; ils ne sont plus alors une réponse adaptée »— en faisant appel à une action coordonnée de tous les acteurs y compris le Parsuré.

l'éducation, la prévention et chaque fois que nécessaire la répression » a souligné Christian Hervy tout en rappelant la nécessaire mobilisation de tous les adultes, de toutes les autorités pour agir. « Nous travaillons avec le Conseil général et d'autres interlocuteurs à mieux construire l'aide aux jeunes en difficulté. Nous progressons dans la qualité du partenariat avec le bailleur Valophis habitat. Un

comité de vigilance citoyenne, constitué de personnes sensées, s'est créé. Quand on porte à ma connaissance des faits délictueux impliquant des mineurs, je convoque les familles, ce qui a généralement porté ses fruits ». Et le Maire d'en appeler à un renforcement des effectifs de police et des sanctions judiciaires. Le sous-préfet a acquiescé sur ce dernier point –« Les rappels à la loi peuvent

servir une fois mais pas trois ; ils ne sont plus alors une réponse adaptée »— en faisant appel à une action coordonnée de tous les acteurs, y compris le Parquet —« La situation de la délinquance est évidemment préoccupante mais est encore à un stade où un travail en commun peut donner des résultats ». Il a suggéré qu'un travail avec les bailleurs soit notamment mené sur les itinéraires de fuite dans certains quartiers. En revanche, il n'a pas approuvé la demande réitérée d'augmentation des effectifs de police.

**Géraldine Kornblum** 

## « Un lien fort avec la justice est nécessaire »



es comportements déviants sont en hausse en général car les délinquants ont de moins en moins de respect vis-à-vis des biens matériels : les dégradations sont gratuites ou pour prendre un bien qui intéresse. L'activité des forces de police s'est accrue en

2010, ce qui s'est traduit par un plus grand nombre d'interpellations et de gardes à vue. Nous ne contenons

pas totalement la délinquance de rue car celle-ci nécessite un travail de rondes, de patrouilles, assez complexe. Les interventions contre les « rodéos » de deux-roues sont délicates ; nous préférons procéder à des identifications sans interceptions car souvent les conducteurs ne portent pas de casque. Après coup nous procédons à des interpellations à domicile et, selon les cas, à la confiscation du véhicule.

Thierry Ballanger, commissaire divisionnaire



Transports en commun

# Le prolongement de la ligne de métro 14 définitivement acté

Quelques jours avant l'adoption d'un tracé commun aux projets de transport du Grand Paris (porté par l'État) et d'Arc Express (porté par la Région), sous le nom de Grand Paris express, à Chevilly-Larue, les habitants étaient invités à débattre de l'avenir du réseau de transports de leur commune.

ne ligne de métro dans le Val-de-Marne c'est bien. mais bénéficierons-nous d'une station à Chevilly-Larue? », « nous ne voulons pas d'un métro aérien qui défigurerait notre ville, qu'est-il prévu exactement ? ». Le 10 janvier, au théâtre André Malraux, à l'occasion d'un débat public organisé par la commission nationale autour du futur réseau de transport public du Grand Paris, les questions et revendications de l'assemblée se sont bousculées ! Il faut dire que l'enjeu était de taille : faire valoir les intérêts des Chevillais dans le cadre du projet de prolongement de la ligne de métro 14 (qui relie « Saint-Lazare » à « Olympiades ») qui permettrait d'établir une liaison rapide entre l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle et celui d'Orly via le centre de Paris. Au cœur des débats, plusieurs sujets ont été abordés. Celui de l'implantation des stations a particulièrement concentré l'attention. Car si la réalisation d'une station « Min Porte de Thiais » était d'ores et déjà actée, les Chevillais, ainsi que Christian Hervy, le Maire, ont réclamé d'une même voix la création d'une station au carrefour des communes de Chevilly-Larue, Villejuif et L'Haÿ-les-Roses. Les Maires de ces trois villes avaient d'ailleurs fait parvenir un courrier commun à Maurice Leroy, ministre de la Ville, afin de faire valoir l'implantation de cette station au cœur des guartiers d'habitat social où vivent plus de 30 000 personnes.

« Cette station permettrait à ces populations. aujourd'hui mal desservies, d'être à proximité des pôles d'emploi majeurs d'Orly et Rungis, de Cancer Campus, de Paris et des autres pôles de la métropole » ont-ils expliqué de concert dans ce courrier. La question du type de métro a également été vivement posée durant cette soirée de débat. Sur le tronçon du métro 14 qui traversera Chevilly-Larue, la Société du Grand Paris envisageait en effet la construction d'un métro aérien. Une idée unanimement rejetée par les habitants de Chevilly-Larue et des communes alentours qui ont réclamé une installation en souterrain : « nous souffrons suffisamment des nuisances engendrées par l'autoroute qui coupe notre ville en deux pour qu'on nous en rajoute de nouvelles! » a argumenté en ce sens un Chevillais. « Nous entendons vos réticences et sur ce sujet, nous ne seront pas obtus » lui a répondu Didier Bense, membre du directoire de la Société du Grand Paris. Et il semblerait que la mobilisation des Val-de-Marnais, du Conseil général et des élus municipaux pour faire valoir ces revendications ait porté ses fruits : le tracé commun aux projets de transport du Grand Paris et d'Arc Express, présenté le 26 janvier, intègre en effet définitivement le prolongement de la ligne de métro 14 ainsi que la création de la station des trois communes et retient finalement le principe d'un métro en souterrain. « Nous nous félicitons de l'adoption de ce nouveau tracé qui est en totale cohérence avec le projet Orbival, dans lequel les Val-de-Marnais et le Conseil général se sont beaucoup impliqués », rappelle par ailleurs André Deluchat, maire-adjoint délégué aux Transports collectifs « Cependant nous resterons mobilisés jusqu'à la mise en œuvre concrète de ce transport lourd sans oublier les maillages nécessaires sur tout le territoire pour ne laisser de côté aucune zone grise ». • Léa Goutmann-Becker

#### Portage à domicile

Si tu ne vas pas à la lecture, la lecture viendra à toi!

epuis qu'elle est retraitée, Simone Chalas « cultive son jardin », comme disait Voltaire, faisant allusion à la nécessité de toujours se cultiver et apprendre. Cette Chevillaise de très longue date, installée dans le secteur Anatole France juste après sa construction, se passionne entre autres pour les grilles de mots croisés et la littérature. « À l'école, j'aimais beaucoup la grammaire, la lecture et l'orthographe », se souvient-elle. Mais sa vivacité d'esprit et sa jeunesse de cœur n'ont hélas d'égal ... que sa difficulté à se déplacer. « J'ai 81 ans, alors je trouve que le nouveau service rendu par la médiathèque, qui consiste à apporter des livres, des CD ou des DVD à domicile est une très bonne idée. Ce sont les aide-ménagères qui m'en ont parlé. J'ai également dit « oui » parce que j'ai tendance à rendre mes livres en retard. Quand la bibliothécaire est venue la première fois, nous avons discuté de mes goûts. Je suis très éclectique en fait, j'aime bien les policiers de



peu, est le suivant : une bibliothécaire vient une fois par mois avec un choix d'ouvrages correspondant aux goûts du lecteur bénéficiaire. Quand un mois est écoulé, elle appelle pour convenir d'un rendez-vous afin de reprendre les œuvres. « Et si je n'ai pas fini un des deux ou trois ouvrages empruntés, ce n'est pas grave, elle vient

Le portage de livres à domicile,

aue Simone

apprécie.

Chalas (à droite)

# les livres à suspense, mais sans descriptions qui traînent en longueur ». Le principe du prêt à domicile, nouveau service public mis en place par la médiathèque depuis Deuxième assise des séniors Le maintien à domicile des personnes âgées en pratique Du 1er au 4 février, une centaine de Chevillais ont participé à une session d'information autour de la problématique du maintien à domicile des personnes âgées, à l'occasion des 2º assises des séniors organisées par le Clic6 (centre local d'information et coordination de gérontologique). Les participants sont entrés directement dans le vif du sujet en visualisant grandeur pature

le vif du sujet en visualisant grandeur nature les aménagements à mettre en œuvre dans un logement pour faciliter le quotidien de leurs aînés en perte d'autonomie. Le Clic6, en partenariat avec le bailleur Valophis Habitat et le Pact94 (réseau associatif national au service de l'habitat), avait en effet organisé des visites guidées d'un appartement témoin doté d'équipements spécifiques.



## **Conseil municipal**

Délibération du Conseil municipal du 1er février 2011

• Adoption de l'Agenda 21 de la ville Vote : 21 pour (PC, PG-RG, PS, NI, Verts) 11 abstentions (PS, SC, UMP)

 Note complémentaire au débat d'orientations **budgétaires** 

#### Lexique

PC: Groupe Communistes et partenaires

PG-RG: Groupe Parti de gauche

et radicaux de gauche

PS: Groupe Socialistes et républicains

NI: Groupe des Non-inscrits

Verts: Groupe Europe écologie- les Verts **SC**: Groupe Socialistes et citoyens **Modem :** Groupe Chevilly-Larue autrement

UMP: Groupe UMP, parti radical et non-inscrits

#### Démission de Michèle Dumaine

## Stéphane Bonnery devient Conseiller municipal





Stéphane Bonnery

près près de 3 ans d'investissement, Michèle Dumaine, conseillère **municipale** (groupe des Non-inscrits), missionnée sur la restructuration du parc des sports, a quitté ses fonctions de conseillère municipale pour convenances personnelles. Dans un courrier adressé au Maire, dont ce dernier a fait lecture lors du Conseil municipal du 14 décembre, elle a précisé : « Je tiens à vous témoigner de l'intérêt que j'ai trouvé à travailler à vos côtés et au sein de la majorité de notre commune, ce fut pour moi un grand honneur ». C'est Stéphane Bonnery (groupe Communistes et partenaires), enseignant chercheur, qui est devenu conseiller municipal.

Collège Liberté

« Mon collège, ma *réussite* » pour tout savoir

es Chevillais ont reçu en janvier dans leurs boites aux lettres le premier numéro du journal « Mon collège, ma *réussite* », élaboré par le Conseil général. En feuilletant ce document, chacun a pu obtenir des informations et des

précisons quant au



projet de restructuration du collège Liberté et prendre connaissance du calendrier de la mise en œuvre du projet. « Mon collège, ma réussite » paraîtra régulièrement durant toute la durée des travaux afin de tenir les habitants informés de l'avancée du chantier ... La suite au prochain numéro!

« Mon collège, ma réussite » est téléchargeable sur le site www.cg94.fr

#### Ferme du Saut du loup

## Et si on mettait la main à la pâte?

onnes volontés, oyé oyé! La ferme du Saut du loup a besoin de vous. Les branchages et petits matériaux non biodégradables qui parsèment son terrain attendent avec impatience d'être déblayés. Quant aux arbres fruitiers du verger, ils auraient bien besoin d'un élagage d'entretien pour être au mieux de leur forme et porter leurs fruits la saison venue! L'association de la ferme du Saut du loup convie donc les Chevillais à un sympathique après-midi nettoyage durant lequel chacun pourra également découvrir les locaux de la ferme et échanger autour des projets qui se dessinent en son sein. Une collation sucrée à partager viendra clôturer cette journée placée sous le signe des rencontres et de la solidarité. Rendez-vous le samedi 12 février de 14h à 18h

Ferme du Saut du loup - 52, rue Petit Le Roy

Élections cantonales

## Le Conseil général, fondamental pour l'action sociale

À l'occasion des élections cantonales, les Chevillais se rendront aux urnes les dimanches 20 et 27 mars pour élire le Conseiller général du canton de Chevilly-Larue-Rungis. Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 20h.



usqu'à présent, le Conseil général (qu'on appelle aussi le Département) exerce ses responsabilités essentiellement dans quatre domaines d'action : l'action sociale et sanitaire ; l'aménagement de l'espace et de l'équipement ; les collèges et le patrimoine : l'action économique.

Le Conseil général a ainsi en charge l'aide sociale à l'enfance (gestion des placements d'enfants en famille ou foyer d'accueil, gestion des dossiers d'adoption, soutien aux familles en difficultés, etc), l'aide aux personnes handicapées (politiques d'hébergement et d'insertion sociale, etc), l'aide aux personnes âgées (création et gestion de maisons de retraite, allocation personnalisée d'autonomie, etc), l'insertion sociale et professionnelle (RSA, fonds d'aide aux ieunes (FAJ), aide au logement, etc) ou la protection judiciaire de la jeunesse. Dans le domaine sanitaire, il agit notamment en matière de vaccination, de lutte contre la tuberculose, la lèpre, le sida, les infections sexuellement transmissibles, etc.

C'est le Conseil général qui prend en charge la construction, la reconstruction, l'extension, les grosses réparations, l'équipement et le fonctionnement des collèges. Il est responsable du recrutement, de la gestion et de la rémunération des personnels non enseignant des collèges (techniciens, ouvriers et de service, dits TOS). C'est également lui qui entretient la voirie départementale et une partie des routes nationales. Enfin, depuis 1983, le département peut attribuer des aides directes au développement économique.

En 2010, le Conseil général du Val-de-Marne a engagé 2 milliards d'€ pour 1,3 million d'habitants dans tous ces domaines. Conformément à la loi, tout Conseil général peut faire le choix d'intervenir dans d'autres domaines (tels que la petite enfance ou le logement social dans le Val-de-Marne) afin de répondre aux besoins des habitants.

Renseignements : service élections, 88, av du Général de Gaulle (01 79 61 63 03)

#### Permanences des élu(e)s

#### Christian Hervy,

Maire, sur rendez-vous au 01 45 60 18 00. Possibilité de laisser un message pour que le Maire vous rappelle.

#### Didier Dubarle,

premier maire-adjoint à la Gestion du patrimoine et de l'espace public, à l'Emploi, au Développement économique et à la Gestion des déchets : sur rendez-vous au 01 45 60 19 59 (secteur économique - emploi) ou au 01 45 60 19 65 (services techniques - gestion des déchets)

#### Hermine Rigaud,

maire-adjointe aux Solidarités et à l'Action sociale : sur rendez-vous au 01 45 60 18 03

#### André Deluchat,

maire-adjoint aux Finances, aux Transports collectifs et à la Démocratie participative : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01 ou 01 45 60 18 06

#### Élisabeth Maillefert,

maire-adjointe à l'Enfance, aux Activités périscolaires et à la Coordination du Projet éducatif local (PEL): sur rendez-vous au 01 45 60 18 74

#### Jean-Paul Homasson,

maire-adjoint à la Prévention - santé et aux Jumelages : sur rendez-vous au 01 45 60 18 92 (prévention-santé) ou au 01 45 60 19 01 (jumelages)

#### Bruno Tranchant,

maire-adjoint à l'Intercommunalité: sur rendez-vous au 01 45 60 18 03

#### Christian Nourry,

maire-adjoint à l'Action pour le droit au logement, aux Sports, à la Sécurité et à la Prévention de la délinquance : sur rendezvous au 01 45 60 18 89 (logement) ou au 01 46 86 35 63 (sports) ou au 01 45 60 18 69 (sécurité et prévention de la délinquance)

#### Stéphanie Daumin,

J.C

maire-adjointe à l'Urbanisme, à la Ville du développement durable et à la Vie des quartiers: sur rendez-vous au 01 45 60 19 62

#### Élisabeth Lazon,

maire-adjointe à la Culture : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25

#### Nora Lamraoui-Boudon,

conseillère municipale déléguée à l'Enseignement et à la Restauration scolaire : sur rendez-vous au 01 45 60 18 74

#### Murielle Desmet,

conseillère municipale déléguée à la Ferme pédagogique : sur rendezvous au 01 45 60 18 01

#### François Pernigotti,

conseiller municipal délégué à l'Économie sociale et solidaire et au commerce équitable : sur rendez-vous au 01 45 60 18 03

#### Émilie Petit,

conseillère municipale déléguée à la Jeunesse : sur rendez-vous au 01 46 87 97 65

#### Nathalie Sans-Sevaux,

conseillère municipale déléguée à Internet et à l'Administration électronique : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01

#### Marc Delorme,

conseiller municipal délégué au Plan énergétique local et aux Fêtes et Cérémonies : sur rendez-vous au 01 45 60 18 28

#### Élyane Darmon,

conseillère municipale déléguée à la Vie associative locale et aux Vacances et loisirs des retraités : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01

#### Dominique Lo Faro,

conseiller municipal délégué à la Petite enfance : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01

#### Richard Dell'Agnola,

député, reçoit sur rendez-vous au 01 48 92 42 01 ou 01 40 63 66 93

# expressions des élu(e)s

«Les textes publiés dans cette rubrique le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs, dont l'expression est libre et n'engage ni la rédaction, ni la direction de la publication. Ils s'interdisent les propos injurieux ou diffamatoires à l'égard des personnes ou des institutions et s'obligent au respect des lois et règlements en vigueur, notamment ceux ayant trait aux publications de presse. »

#### Élisabeth Maillefert > maire-adjointe, élue du groupe Communistes et partenaires

## Prolongement de la ligne 14 : 2 stations pour Chevilly Larue



Chevilly-Larue a terminé l'élaboration de son Agenda 21, calendrier pour des actions de développement durable dans la ville. Lors des ateliers de

concertation, la problématique des transports s'est posée, croisée avec la réflexion à l'échelon régional, départemental et local sur les transports du Grand Paris et le débat public qui s'en est suivi dans les villes. Alors que le prix des carburants explose, que l'on cherche à économiser les énergies fossiles, le développement des transports de demain prend toute sa place. Tenir compte des pôles économiques d'emploi, de services et de santé mais aussi des habitants des villes concernées, paraît évident. Pour Chevilly-Larue, L'Haÿ-les-Roses et Villejuif (quartier de l'Épi d'or), le prolongement de la ligne 14 (Météor) a été au cœur du débat. Tout d'abord, il était demandé une réalisation en souterrain de l'ensemble du projet afin de préserver le cadre de vie des habitants des villes traversées. Enfin, si la desserte de l'hôpital de Bicêtre, de l'institut Gustave Roussy avec son futur pôle de

recherche Campus cancer, du Cor de chasse pour le MIN, des centres commerciaux, et de l'aéroport d'Orly sont des avancées essentielles, il fallait que les habitants de nos trois villes bénéficient d'une station. Dans les quartiers Paul Hochart, de l'Épi d'or et des Sorbiers Saussaie vivent 30 000 personnes sans compter les quartiers avoisinants. Il faut se féliciter de la forte mobilisation citoyenne dans les débats publics qui a été payante : cela a permis d'obtenir dans l'accord État/Région une ligne souterraine et une station pour nos 3 communes.

#### **Bruno Tranchant** Maire-adjoint, président du groupe Socialistes et apparentés

## Le choix de la « social-écologie »



Le constat est désormais partagé : à l'avenir, tout projet, quel qu'il soit, ne pourra prendre forme qu'en référence au développement durable.

Au principe de justice sociale, se mêlera ainsi un nouveau paradigme fondé sur d'autres modes de production et de consommation. En clair, il s'agit d'unir différemment les trois dimensions que sont l'économie, comme moyen, le développement social et individuel, en tant que finalité, et le respect des équilibres écologiques, comme condition. Ce qui nous conduit à élargir notre champ visuel pour prendre

en compte le court et le long terme, le local et le global.

La complexité et l'ampleur des mesures à engager à Chevilly-Larue justifient que l'on mène l'enquête pour agir et comprendre la nature des problèmes auxquels nous sommes confrontés. La prise en compte des équilibres écologiques définit un tout autre rapport au développement local, consubstantiel au socialisme, dans la mesure où il s'agit de distinguer les aspects social, environnemental et économique, qu'on ne peut réduire à la seule marchandisation. La régulation est donc nécessaire. Ce qui exige du temps et du travail, d'autant que l'indispensable

évolution des modes de consommation pose et posera encore plus des problèmes d'acceptation sociale.

Il est aisé d'annoncer que la croissance devra demain être sélective et la consommation plus saine. Il est bien plus difficile de procéder à des choix politiques concrets. Raison de plus pour y travailler dès maintenant. L'orientation vers une vision sociétale requiert un regard qui dépasse les seuls intérêts immédiats. Définir une utopie concrète n'est, à cet égard, pas contradictoire avec le socialisme démocratique qui ne saurait se complaire dans la prise en compte de mesures cosmétiques à visées électoralistes.

#### Murielle Desmet, Nathalie Sans-Sevaux, Dominique Lo-Faro, André Deluchat

Élus du groupe du Parti de Gauche/Radicaux de Gauche.

## L'Agenda 21 local ... une élaboration réussie

L'Agenda 21 local qui vient d'être adopté par le Conseil municipal est la concrétisation non seulement d'une démarche mais d'actions de développement durable déjà mises en œuvre sur notre ville. La géothermie et la gestion des déchets en sont les deux pivots les plus connus auxquels il convient d'ajouter notamment les transports en commun avec le tramway, toutes les constructions neuves à haute qualité environnementale et la création de l'éco-quartier Anatole France. Les 39 actions élaborées à l'issue de 10 mois d'échanges tant sur le diagnostic que sur les propositions

avec tous les acteurs de la ville en tant qu'institutions, associations, partenaires et citoyens sont cohérentes et réalisables. Les 11 objectifs fixés demandent ainsi à chacune et à chacun dans la sphère d'activité où ils se trouvent, principalement au sein de la collectivité, de modifier ou d'adapter ses modes de fonctionnement, ses pratiques et ce à tous les niveaux. Les actions entreprises ciblent tous les publics, génèrent du lien social, de la solidarité, une meilleure adéquation entre emploi/formation et entreprise, une valorisation de l'environnement et des services publics

plus proches et plus à l'écoute de la population. Les Chevillais auront ainsi d'autres lieux d'information et d'aide à leurs projets. Les critères du développement durable seront portés auprès de tous les prestataires ou fournisseurs de la ville. Ils feront partie intégrante de tous les marchés publics. Ainsi, nous partageons les actions de l'Agenda 21 et nous pensons sincèrement que tout un chacun aura à cœur d'œuvrer au plan local en apportant sa pierre à une grande cause mondiale : « agir au présent en pensant aux générations futures».

#### Jean-Paul Homasson Maire-adjoint, président du groupe des Non-inscrits

### Quelques recommandations ...



Connaissez-vous le Bisphénol A (BPA)? C'est un perturbateur endocrinien capable de mimer les hormones sexuelles féminines. Et alors? Il semble

potentiellement responsable de troubles des défenses immunitaires, de puberté précoce, de cancer de la prostate et du sein, d'anomalies de reproduction, de maladies cardio-vasculaires, de perturbations thyroïdiennes ... Où est-il ? Un peu partout mais surtout dans les contenants alimentaires, boites de conserves et canettes de boisson.

Aussi dans les tickets de caisse (passage cutané) et dans les biberons. En France il était présent dans 90% des biberons en 2008 ; le chauffage par micro-ondes accélérant le passage dans les aliments. Que l'on se rassure (un peu), nos parlementaires ont voté en juin 2010 (seulement!) l'interdiction du BPA dans les biberons vendus dans notre pays. Et à Chevilly-Larue, il n'y en a plus dans aucune crèche. Mais le BPA reste encore un problème de santé publique méconnu. Les enjeux industriels y seraient-ils pour quelque chose ? En attendant l'interdiction du BPA,

utiliser des biberons en verre, préférer les boissons dans des bouteilles en verre, éviter les plastiques avec les chiffres 3, 6 et 7 dans le triangle du culot des récipients, ne jamais chauffer au micro-ondes les aliments dans leur emballage plastique, éviter le contact des mains avec le papier thermique (ticket de caisse). Certaines grandes surfaces vont utiliser des rouleaux de caisse sans BPA à partir du 1er février 2011. Le principe de précaution est dépassé. Les BPA devraient être interdits dans les contenants alimentaires, et ce dans tous les pays.

#### Pascal Rioual > Conseiller municipal, élu du groupe Socialistes et citoyens

## La Tunisie, un signe d'espoir ...



La période étant pré-électorale, je vais traiter un sujet national pour respecter l'esprit de la loi qui demande à ce que l'on évite les

risques de propagande avant un scrutin.

Ce qui s'est passé en Tunisie réveille en chacun d'entre nous la surprise, des interrogations, et en fin de compte un sentiment d'espoir.

La surprise tout d'abord, car les informations qui nous

revenaient indiquaient un régime solide, une propagande au service d'un homme, d'un appareil. Rien ne laissait pré-supposer la moindre faiblesse, et tout écart par rapport à la doctrine semblait devoir être sanctionné. Des interrogations ensuite, sur cet état de fait. Comment a-t-on pu se tromper de cette façon, pourquoi, alors que tout le monde connaissait l'état de la situation, rien n'a-t-il été anticipé pour accompagner voire susciter un changement attendu par les habitants ?

L'espoir ensuite: rien n'est irréversible. Le souffle d'énergie qui nous vient de l'autre côté de la méditerranée, doit nous faire réfléchir, et nous rassurer.

Les régimes fonctionnant par l'arbitraire, au profit d'un groupe minoritaire n'ont pas vocation à durer dans le temps, c'est la leçon de janvier que nous devons retenir. Je souhaite de tout mon cœur, la réussite pour les mois à venir au peuple tunisien, dans le long chemin vers la démocratie.

**Armand Tisseau** Conseiller municipal Modem, Nouveau centre et Non-inscrits



À l'approche des élections cantonales et conformément au code électoral, il vous faudra malheureusement attendre quelques semaines supplémentaires pour pouvoir lire ma tribune.

## Jean Franco Capirchio, Bérengère Durègne de Launaguet élus du groupe UMP, Parti radical et Non-inscrits Bonne année 2011

En cette nouvelle année 2011, les élus du groupe UMP, Parti radical et Non-inscrits, Bérangère Durègne de Launaguet et Jean Franco Capirchio, vous présentent leurs meilleurs vœux de bonheur et de santé à vous et à tous ceux qui vous sont chers. Nos vœux vont aussi à ceux qui souffrent, à ceux qui sont dans le besoin et dans l'incertitude du lendemain. Pour Chevilly-Larue, nous souhaitons une ville soucieuse de préserver les espaces verts. Une ville qui prendrait le temps de grandir à son rythme, patiemment, harmonieusement, selon des valeurs de respect du cadre de vie de ceux qui y vivent, sachant conjuguer modernisme et qualité de vie, sachant

s'adapter sans pour autant céder à une urbanisation et une densification faciles. En 2011, nous continuerons à être vigilants pour préserver le Chevilly-Larue que nous aimons. Il nous faudra faire preuve de détermination, d'imagination et d'innovation dans l'action.

Vous pouvez compter sur notre engagement.

**Danse** 

# Correria Agwa: hip-hop, capoeira et samba d'un même pas



e théâtre André Malraux va accueillir Correria Agwa:
deux pièces pour un même spectacle, de la compagnie Käfig, où onze danseurs cariocas originaires du Brésil mélangeront hip-hop, capoeira, samba, musique électronique et bossa nova. Le tout sous la houlette de Mourad Merzouki, grande figure de la danse française, directeur du Centre chorégraphique nationale de Créteil, chorégraphe visionnaire et engagé.

**Anna Weiss** 

De Correria et Agwa, vendredi 11 février à 20h30 au théâtre André Malraux (01 41 80 69 69). Tarif: 17€ (plein tarif), 8€ et 13€ (tarifs réduits).

## Deux questions à ... Mourad Merzouki « La danse est un langage universel qui nous relie »



De ce projet est né d'une rencontre avec onze danseurs des favelas de Rio de Janeiro.
Pouvez-vous en dire plus sur leur « passage de la rue à la scène »?
C'est un peu un conte de fées. Il

s'agissait, au départ, d'une commande de la Biennale de la danse de Lyon et d'un coup de cœur pour ces jeunes danseurs des rues. Le spectacle a remporté un grand succès auprès du public et de la presse, ce qui nous a entraînés dans une dynamique de tournée. Pour les jeunes, être propulsé sur scène pour vivre de ce qu'ils aiment était inattendu. La générosité déployée sur le plateau a été d'autant plus intense.

• Correria évoque la course trépidante de la vie et Agwa la thématique de l'eau. Parlez-nous du message humaniste souvent à la source de vos créations.

Je n'imaginais pas un sujet misérabiliste, ni un spectacle « carte postale » avec des images d'Épinal du Brésil. J'avais envie de parler d'un sentiment qui touche le monde entier. Pour avancer, il faut courir tout le temps, à Paris comme à Rio. Avec *Agwa*, j'ai exploré une préoccupation vitale, celle de l'eau, présente dans toute société aux quatre coins du monde. Les rencontres et les voyages nourrissent le travail d'un artiste. Chaque pays est différent mais la danse est un langage universel qui nous relie.

A.W

# Concert conte à domicile Appel aux Chevillais

Dans le cadre d'un projet de concerts contes au cours duquel conteurs et musiciens s'associeront, la Compagnie du Cercle et le conservatoire souhaitent organiser un concert conte au domicile d'un habitant de Chevilly-Larue. Cet événement aurait lieu le 11 mars (horaire à définir avec l'hôte). Si vous

disposez d'un espace pouvant contenir une vingtaine de personnes et entre 2 et 4 musiciens-conteurs, ou si vous êtes simplement intéressé par cette initiative, faites-vous connaître auprès de la Compagnie du cercle.

▶ Compagnie du cercle - 01 49 08 08 50.

#### Rencontre

## **Merci Marie-Aude Murail**

uelle journée ce samedi 29 janvier! L'auteur Marie-Aude Murail, grande dame de la littérature jeunesse, a enchanté son public. Tout a commencé le matin avec une représentation de la pièce Émilien ou la salle des papas perdus à la médiathèque, une création du théâtre André Malraux librement inspirée de ses romans. L'après-midi, c'est en présence de l'artiste que trois bibliothécaires de la médiathèque ont lu des extraits de certains de ses ouvrages. « J'ai adoré les extraits du livre Le hollandais sans peine » avoue une personne du public. L'ouvrage est très drôle! » Au-delà de ses œuvres, c'est la femme qui a séduit l'assistance par sa gentillesse et son ouverture aux autres. Devant une foule de tous âges, dont de nombreux enfants et adolescents, elle a dédicacé ses ouvrages, répondant avec bonheur aux questions de chacun. Et si certains se sont étonnés de ce que ses histoires évoquaient des choses de la vie et des sentiments humains, comme la mort, la peur, la douleur d'aimer, elle n'a pas manqué de leur rappeler que sa manière d'aborder



ces thèmes ne se voulait jamais déprimante. À toujours vouloir prendre le meilleur, il ne fallait pas non plus rater en soirée le spectacle Oh Boy!. au théâtre André Malraux, et le débat avec l'auteur qui s'en est suivi. Merci Marie-Aude Murail!

G.K

#### **Expositions-rencontres**

## Sur les traces de Charles Darwin

A.W

où venons-nous ? Quelle est l'origine de la vie ? La médiathèque Boris Vian propose un mois de découvertes (et d'expérimentations) autour de ces questions fondatrices. Des animations innovantes et ludiques pour comprendre l'apport essentiel de Charles Darwin à l'étude du vivant. Véritable animothèque constituée de livres multimédias, jeux et expériences, une première exposition propose un circuit éducatif autour de la vie de Charles Darwin. Simultanément, une autre présentation retrace la théorie de l'évolution et les résistances auxquelles elle s'est heurtée depuis 150 ans. « Dans les trois grands monothéismes, l'homme veut avoir été choisi et attendu » explique Guillaume Lecointre, chercheur au Muséum national d'histoire naturelle, certitude que Darwin bouleverse sans le vouloir. Hasard contre destin, rupture avec la pensée essentialiste, ses découvertes ont suscité et suscitent encore bien des malentendus. L'occasion d'explorer ce sujet infini sous un autre mode samedi 5 février à travers un film documentaire et une rencontre en présence d'un spécialiste.

- Du 1er au 26 février :
- Exposition Darwin, un observateur passionné du monde vivant, en partenariat avec l'association À fond la science.
- Exposition Charles Darwin et la science de l'évolution, concue par Patrick Tort, directeur de l'Institut Charles Darwin International.
- Visites et animations ludiques les samedis 12. 19 et 26 février à 16h. Ateliers-visites « multimédia » les mardis 16 et 22 février à 16h.
- Samedi 5 février à 16h :
- Projection du film documentaire Espèces d'espèces de Denis Van Waerebeke, suivie d'un débat en présence de Guillaume Lecointre, professeur et chercheur au Muséum national d'histoire naturelle et avec la participation des Cafés Philo de Chevilly-Larue et L'Hay-les-Roses.

À la médiathèque – 25, avenue Roosevelt (01 45 60 19 90)

Vertes cultura

# De Darwin à nos jours : origine et évolution de l'homme et des autres espèces

Dans la cadre des rencontres, des expositions et du ciné-débat autour de l'origine et l'évolution de l'homme organisés par la médiathèque Boris Vian jusqu'au 26 février, cette dernière vous propose une sélection de documents pour mieux comprendre la science de l'évolution et en quoi celle-ci se heurte aujourd'hui encore à tant de résistances.

Livres

## **Darwin** et l'évolution expliqués à nos petits-enfants

Pascal Picg – Éd. Seuil, Coll° Expliqué à, 2009

volution des espèces, sélection naturelle, darwinisme, ... autant d'idées qui ne sont pas toujours très simples à faire comprendre à un enfant.

À travers des questions et réponses simples, un langage accessible et une dose d'humour, Pacsal Picq donne ici les clés pour aborder ces notions assez complexes. À lire aussi, du même auteur (Éd. Seuil, Coll° Expliqué à, 2010), Les Origines de l'homme expliquées à nos petits-enfants.

# L'arbre de la vie ou la vie de Charles Darwin, naturaliste, géologue et penseur

Peter Sis – Éd. Grasset, 2004

n album étonnant, illustré avec talent par Peter Sis, consacré à la vie et l'œuvre de Charles Darwin. Une merveilleuse mise en images des

mots à travers plans et cartes détaillées, de la vie et des recherches de Darwin. Une plongée jusqu'aux origines de l'homme et de ses ramifications : l'arbre de la vie.

## Darwin: 200 ans

Colloque annuel 2009

Éd. Odile Jacob / Collège de France, 2010

eux cents ans après la naissance de Darwin, ses idées irriguent plus que jamais les sciences du vivant et nourrissent les réflexions et les débats sur la place de l'être humain dans la nature. De par les contributions de biologistes, philosophes, juristes, sociologues, anthropologues, ce colloque fait le point sur l'histoire de l'évolutionnisme et sur nos conceptions actuelles et explore l'être humain selon deux perspectives, celles de l'hominisation et de l'humanisation. Un outil de réflexion, certes pointu mais passionnant sur l'évolution passée et future de notre espèce.

# L'origine des espèces, au moyen de la sélection naturelle ou la préservation des races favorisées dans la lutte pour la vie

Charles Darwin – Edition revue et complétée par Daniel Becquemont à partir de la traduction d'Edmond Barbier – Éd. Flammarion, collection GF, 2008

arue en 1859, L'origine des espèces marque une étape décisive non seulement dans les sciences de la nature, mais aussi dans la vie intellectuelle de cette époque. En proposant une théorie de la

« descendance avec modification » et de la « sélection naturelle », Darwin apportait des réponses aux questions qui préoccupaient les naturalistes de l'époque. Les polémiques, les controverses, ajouts et digressions contribuèrent souvent à obscurcir le propos d'origine. Cette nouvelle traduction permet de retrouver au plus juste ce texte.

## Les créationnismes : une menace pour la société française

Cyrille Baudouin, Olivier Brosseau

Éd. Syllepse, Coll° Arguments et Mouvements, 2008

yrille Baudoin et Olivier Brosseau passent au crible les doctrines et mouvances créationnistes, aussi bien en France qu'à l'étranger, tant du coté des fondamentalistes de toutes religions, des associations que de l'enseignement. Tout en rappelant que la laïcité définie par la loi de 1905 constitue « un rempart efficace contre le prosélytisme des structures créationnistes », la vigilance est-elle cependant suffisante à l'égard de ces doctrines ? Un essai complet qui a le mérite de faire le point sur un sujet d'actualité brûlante.

#### DVD

#### **Questions sur l'évolution**

Yves Coppens – Éd. SFRS-Cerimes, 1997

ans le cadre de Down House, la maison de Charles Darwin, Yves Coppens répond à une vingtaine de questions fondamentales sur l'évolution posées par Pascal Picq, abordant ainsi l'histoire des idées, les rapports entre les approches du naturaliste, du biologiste et du géologue, et les points de vue modernes, conciliant facteurs externes et internes. Une très bonne introduction à la compréhension de l'attitude du scientifique face à un problème aussi fondamental que celui de l'évolution.

## Les chemins de fer à Chevilly-Larue

Discrètes, des voies ferrées se trouvaient à Chevilly-Larue pendant presque tout le 20° siècle, dans les briqueteries, dans les zones horticoles, dans le MIN, . . . En ce début 21e siècle, le rail fait son retour.

l'époque de la construction des lignes de chemin de fer dans les vallées de la Seine et de la Bièvre, au 19e siècle, la situation géographique de Chevilly-Larue l'a empêché d'être desservi directement. Ainsi, les gares les plus proches ont été ouvertes en 1843 à Choisy-le-Roi (sur la ligne de Paris à Orléans) et en 1846 à Bourgla-Reine (sur la ligne de Paris à Sceaux). De 1893 à 1937, cette dernière ville était aussi traversée par l'Arpajonnais, petit train qui circulait le long de la N20 d'Arpajon aux Halles de Paris. L'ouverture de ces gares a entraîné un moment un surcroit de trafic sur la route départementale traversant Chevilly-Larue ; ainsi, en 1851, le Conseil municipal proteste de la détérioration de cette voie, « attendu que depuis

> quelques années, le chemin de fer d'Orléans transporte beaucoup de bœufs et de moutons pour le marché de Sceaux, qui la dégradent beaucoup ». De 1896 à 1914. Chevilly-Larue sub-

> > ventionne la voiture

publique à cheval



des Cocogne (COLLECTION: FAMILLE COCOGNE)

de M. Besson, qui assure la liaison avec la gare de Bourg-la-Reine. Jusqu'en 1933, les Chevillais peuvent aussi emprunter le tramway depuis Villejuif pour se rendre à Paris.

À défaut de lignes de voyageurs, Chevilly-Larue a bénéficié dès 1906 de réseaux industriels à voie de 60 cm (dite « Decauville »), à l'ouverture des deux briqueteries Bohy et Lafontaine. Un inventaire du matériel de cette dernière en 1926 comptait 2 190 mètres de rails, 18 plaques tournantes et 23 wagonnets. Quant à la briqueterie Bohy, son réseau s'est étendu du boulevard Jean Mermoz à la route de Rungis et elle possédait, avant sa fermeture en 1966, 3 locotracteurs et une centaine de wagonnets. Ceux-ci servaient à transporter la terre ou l'argile des lieux d'extraction aux usines, puis, une fois les briques fabriquées, à les apporter aux lieux de séchage puis aux fours. La briqueterie Bohy a obtenu l'aménagement d'un tunnel sous le tracé de l'autoroute du Sud (ouverte en 1960) pour continuer d'assurer l'approvisionnement de son usine de briques creuses depuis sa grande carrière d'argile. Les enfants de « la briquante », malgré l'interdiction parentale et au risque de se blesser, aimaient beaucoup jouer en cachette avec les wagonnets et les plaques tournantes.

Dans l'entre-deux-guerres et jusqu'à leurs fermetures progressives à partir de 1960 environ du fait de l'urbanisation de la commune, les exploitations horticoles étaient aussi équipées de voies de 60 cm qui servaient à transporter les plantes et le matériel sur des petites plates-formes roulantes. Quelques chantiers de construction et des entrepôts ont été équipés de même, tel le hangar du bazar des Picoche, rue Albert Thuret.

À la fin des années 1960, un chemin de fer à voie normale (de 1,435 m) atteint Chevilly-Larue; un embranchement de 6 km partant de la ligne de Massy-Palaiseau à Valenton est construit de 1965 à 1968 jusqu'au MIN alors en cours d'aménagement. Cet embranchement se termine en faisceau de voies, certaines d'entre elles desservant le secteur des fleurs. situé sur la partie chevillaise du MIN jusqu'autour de 2000. Limité alors au territoire rungissois, et en réaction au déclin du trafic par chemin de fer, le terminal ferroviaire a été entièrement rénové de 2007 à 2009.

Le rail revient à Chevilly-Larue en fin 2010 : un premier chargement de 1 000 tonnes a été livré sur le site de stockage de la RATP au bout sudest de l'avenue de la République. C'est une partie de l'équipement de la future ligne de tramway T7 qui reliera Villejuif-Louis Aragon (terminus de la ligne 7 du métro depuis 1985) à Athis-Mons, et qui bordera Chevilly-Larue sur près de 3 km le long de la D7 (ex N7) et de l'avenue de la République ; les travaux sont en cours et la mise en service est prévue en 2013.

Un autre transport en commun de voyageurs par chemin de fer fait actuellement l'obiet de nombreuses discussions : le métro. Dans le cadre des débats en cours autour des projets d'aménagement du Grand Paris, Chevilly-Larue et les villes alentours défendent ainsi le prolongement de la ligne 14. Celui-ci permettrait aux Chevillais de bénéficier de stations de proximité et de rejoindre rapidement l'aéroport d'Orly et Paris: Le rail a de l'avenir à Chevilly-La rue!

Marc Ellenberger, archiviste municipal



Un train chargé d'argile de la briqueterie Bohy va franchir le tunnel sous l'autoroute. (COLLECTION: FAMILLE BOHY)

decouvertes mémoire

Recordman de France : un beau trophée pour Thomas Cormier, félicité par Raymond Hybois, son entraîneur, Christian Hervy, le Maire, et Christian Nourry, maire-adjoint délégué aux Sports.



Tir à l'arc

## La belle (en)volée de Thomas Cormier

Le jeune archer de l'Élan bat le record de France de sa catégorie lors du tournoi de Chevilly-Larue.

ourtant discrète, la nouvelle recrue de l'Élan a fait une entrée fracassante en compétition et doit en être le premier surpris, même si l'objectif était envisageable: Thomas Cormier, 13 ans, s'est offert le record de France à l'occasion du tournoi chevillais, les 15 et 16 janvier, catégorie minime, discipline arc classique (mal voyant)!

Le rendez-vous, qui a accueilli cette année près de 170 archers, représentant 30 clubs ou compagnies, est accessible à toutes les catégories sans distinction d'âge et de disciplines. Seul tournoi indoor organisé à domicile, les archers de l'Élan sont très nombreux à en profiter pour faire leurs premières armes dans l'ambiance chaleureuse du gymnase Pasteur. Mais pour Thomas, l'histoire

commence l'été dernier en club de vacances, où il découvre le tir à l'arc. Coup de foudre immédiat. Dès la rentrée, sa famille, qui est installée à L'Haÿles-Roses, se mobilise pour lui trouver un club ... et découvre que le seul club handisport de la région est celui de Chevilly-Larue. En poussant la porte de l'Élan, Thomas découvre la structure tissée au fil des années dans un esprit solidaire et familial par Raymond et Marie-Françoise Hybois pour l'accès au sport pour tous. Thomas trouve en Raymond un entraîneur avisé qui décèle rapidement ses qualités de concentration et de précision et lui propose un défi : la qualification pour les championnats de France, à Nantes les 12 et 13 mars. En novembre, après trois mois d'entraînements à raison de deux séances hebdomadaires, il participe à sa première compétition. Le voilà aujourd'hui recordman de France ... • Pierre Mitev



## **Brèves de vestiaires**

#### Élan badminton :

« Vent de folie » les 19 et 29 février

Après le succès de sa 1ère édition l'an dernier, l'édition 2011 du tournoi national accueillera 200 compétiteurs, parmi lesquels quelques joueurs chevillais, répartis en simples et doubles (féminins, masculins et mixtes). Il se déroulera par poules éliminatoires et phases finales sur sept courts installés en parallèle dans le gymnase Mistral à Fresnes. 175 matchs à déguster sans modération. Entrée libre, buvette (samedi de 8h à 20h30, dimanche de 8h à 17h).

#### Médaille Jeunesse et sport : Gaëtan Peyraud !

Certes, les fidèles de la Retraite sportive auront rectifié d'eux-mêmes, mais la rédaction tient à présenter ses excuses à l'intéressé pour l'impardonnable erreur qui s'est glissée dans le numéro de janvier. Il ne serait pas sport de le reconnaître : nous nous sommes emmêlés les pinceaux avec l'orthographe, victimes d'une regrettable homophonie. Le vrai, le seul Gaëtan ayant officiellement reçu la médaille d'argent Jeunesse et Sport début décembre est bien Gaëtan Peyraud. Nos excuses et nos ... félicitations!



#### Titres et podiums pour l'Élan

Au palmarès 2011 du traditionnel tournoi indoor de Chevilly-Larue, outre la performance de Thomas Cormier (lire ci-dessus), l'Élan s'offre un joli bilan de huit podiums, dont cinq victoires avec Solenn Haumeury (minime arc classique), Raphaël Rey (cadet arc classique), Gwenaël Queffeléant (junior arc à poulies), Anne-Marie Bourgoin (super vétéran arc à poulies) et Christian Mathis (senior arc nu).

## Chiffre du mois



1 pour 1° : premier dans la course, qu'il a menée de bout en bout, et premier titre départemental de cross pour Kévin Vallathesar (dossard 478), minime de l'Élan athlétisme, lors du championnat départemental de cross qui s'est déroulé le 16 janvier au parc du Tremblay.

Pour sa première course, son jeune frère, Rémi, décroche de son côté une prometteuse 4° place sur 178 participants. À noter également la très bonne place de Joachim Wilson, tout jeune vétéran. L'ensemble des coureurs chevillais présents chez les minimes, cadets, juniors, espoirs, seniors et vétérans se sont qualifiés pour les Régionaux.

#### Coup de chapeau



#### À l'Élan basket.

Pour son traditionnel tournoi de Noël, le club avait décidé d'associer sport, convivialité et solidarité au travers de partenariats inédits. Ceux-ci ont permis aux jeunes joueurs et à leurs parents de partager un agréable moment sur et autour du parquet du gymnase Pasteur, avec à la clef, une distribution de ballons pour les poussins et les poussines, et la collecte de jouets neufs apportés par les enfants au profit du Secours populaire. Un bel esprit.

**Tennis** 

# Les jeunes montent au filet

Nouvelle équipe dirigeante, nouvel entraîneur, nouvelles orientations . . . la section de l'Élan s'oriente vers l'avenir en jouant la carte « jeunes ».



ertes, il ne s'agit pas d'une révolution, puisque l'équipe était déjà impliquée au sein de la section. Mais, celle-ci entend imprimer durablement sa propre marque sur la gestion du club qui vit une période charnière, comme le soulignent Jean-Pierre Frechet et Jean-Marie Virely, respectivement président et vice-président : « Tout d'abord, il y a les aménagements en cours au parc des sports, avec la couverture des deux derniers courts. Cela va considérablement changer notre organisation, car pour la première fois dans l'histoire du club, toutes les activités seront regroupées au sein d'un même espace ». Cette unité est une formidable opportunité pour conforter la cohésion. L'arrivée de Georges Bell, le nouveau professeur de tennis, s'inscrit dans ce contexte avec l'objectif de renforcer l'animation. Au-delà du sapin de Noël ou de la galette des rois, le programme va être étoffé de nouveaux rendez-vous festifs, ludiques et conviviaux. « Nous allons également renforcer les stages, aussi bien pour nos jeunes que pour les non licenciés. Nous souhaitons travailler pour favoriser l'accès au sport pour tous, notamment avec les scolaires ». De nouveaux créneaux d'entraînements ont été ouverts pour l'accueil des jeunes. Parallèlement, la section a proposé à Alain N'Tamag, joueur N°1 du club (-15) qui souhaite enseigner le tennis, de le soutenir dans sa formation au sein de la Ligue. « Il est stagiaire chez nous ; c'est un bel exemple de progression et de réussite pour les jeunes. Il a un excellent feeling avec les plus jeunes ».

#### **Pharmacies** de garde de jour

#### Dimanche 13 février

Meunier 47, avenue de la Liberté Fresnes 01 47 02 02 10

Henry 129, rue de Bicêtre L'Haÿ-les-Roses 01 45 60 49 34

Veron 3, avenue René Panhard Thiais 01 48 84 70 23

#### Dimanche 20 février

Trouillet 55. rue Paul Hochart L'Haÿ les Roses 01 46 86 48 02

Truona 61. rue de la Cosarde L'Haÿ-les-Roses 01 46 64 56 62 Benchetrit

23 rue Robert Laporte Thiais 01 48 53 84 00

#### Dimanche 27 février

**Dechamps** Centre commercial de la Croix du Sud Chevilly-Larue 01 45 47 80 05

Hassim 21, résidence de la Tuilerie avenue de la division Leclerc Fresnes 01 42 37 22 93

Roussel 273, avenue de Fontainebleau Thiais 01 45 60 44 14

#### Dimanche 6 mars

Medioni 38, boulevard Pasteur Fresnes 01 46 66 05 22 Razafindrasoa 155, rue de Bicêtre L'Haÿ-les-Roses 01 46 86 55 94 Godet

1, rue de la Fraternité Thiais 01 46 81 09 18

Pour le service pharmaceutique de nuit, s'adresser au commissariat : 17 ou 01 49 08 26 00

#### Le standard bronchiolite est ouvert

Le réseau bronchiolite Île-de-France met en place une permanence téléphonique jusqu'au 14 mars 2011. Des standardistes spécialisés vous communiquent les coordonnées de médecins disponibles 7j/7 et de kinésithérapeutes dont les cabinets sont ouverts les week-ends et jours fériés Standard des kinésithérapeutes : 0 820 820 603 (consultations les week-ends et jours fériés de 9h à 18h) Standard des médecins : 0 820 800 880 (consultations 7j/7 de 9h à 23h)

Standard téléphonique ouvert les week-ends et jours fériés ainsi que les veilles de week-end et jours fériés) www.reseau-bronchio.org

#### État civil

du 1er au 31 décembre 2010

#### Naissances

- Jimmy Langlais
- Hanane Bensaïda
- Zakhariya Dembélé
- Tania Chinces
- Izia Garcia Roca
- Inaya Varela Fortes
- Sarah Abdelatif
- Diibril Cisse
- Rayen Sagar
- Kadija Ouanes
- Sara Sampaio
- Naëlle Arzour
- Anouk Elie

le service

médical initial

vous accueille

HY

d'accueil

UNE URGENCE MÉDICALE ?

du lundi au vendredi de 20h à minuit,

96, avenue du Général de Gaulle

(1, rue de Verdun) 94550 Chevilly-Larue - Tél. : 15

Médecins de garde

Contactez le 15 qui vous orientera

vers le service d'accueil médical

Chevilly-Larue (1, rue de Verdun).

Dimanche et jours fériés : de 8h à minuit

. . . . . . . . . . .

frespes

le samedi de 16h à minuit.

le dimanche et jours fériés

Composez le

de 8h à minuit.

Chevily-Larue

initial (SAMI) de

Semaine : de 20h à minuit

Samedi : de 16h à minuit

- Igor Ziobro
- Olwenn Panis
- Hidava Mbaé
- Pierre Verrier Mayssa El Idrissi
- Eva Renaudat **Brouzes**
- Camille Bruit
- Maureen Darien
- Tomy Debus
- Becaye Gueye
- Thomas
- Lapouge--Millard

#### Mariages

- Gladys Bodjui et Frankypsiss Tell-Ftekou
- Linda Ptak et Alain-Michel Piram
- Sabrina Alili et Amar Mansouri

#### Décès

- Joël Deroch
- Guy Sales
- Henri Serre
- Joseph Chareyre

#### lls nous ont auittés

#### Jeannine Paris

Ancienne présidente active de la section locale du Secours populaire français, Jeannine Paris était bien connue pour son engagement auprès



des familles défavorisées. Impliquée sans relâche dans l'organisation de collectes et de distributions de vêtements ou de jouets aux plus démunis, elle était également particulièrement active dans de nombreuses actions de solidarité conduites par la Maison pour tous, les Restos du cœur ou encore au sein des cours d'alphabétisation en direction des femmes adultes. Jeannine Paris, qui aura mis son énergie au service des autres durant une décennie, s'est éteinte le 6 octobre 2010 à l'âge de 76 ans.

#### **Christian Lacaud**

À l'origine de la création de l'association lazz à Chevilly-Larue et très actif au sein de celle du Café philo, Christian Lacaud.



ingénieur dans l'aéronautique, était Thiaisien mais il a marqué de son empreinte la ville de Chevilly-Larue. Réputé pour sa sensibilité et son grand cœur, il était de tous les rendez-vous culturels Chevillais. tantôt au théâtre André Malraux, tantôt à la Maison du conte, et ne manquait jamais une occasion de partager un moment de convivialité. Christian Lacaud nous a quittés le 9 janvier à l'âge de 66 ans. Ses obsèques ont eu lieu le 14 janvier au crématorium de Valenton en présence de ses proches. En cette occasion, André Deluchat, maireadjoint et ami, a tenu à lui rendre hommage en ces termes : « Christian, tu as, au sein d'un groupe passionné de jazz, été à l'origine de l'association Jazz à Chevilly-Larue, dont la notoriété est reconnue bien au-delà de notre territoire pour des concerts de grande qualité. [...] Nous aimions ton humour froid. pince sans rire, dévastateur. Tu étais discret. Mais tu savais t'indigner de tout ce qui se passait sous tes yeux dans cette société qui broie les individus ».

#### Hôtel de ville

88, avenue du Général de Gaulle

- lundi, mercredi et jeudi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h30
- mardi de 13h30 à 18h30 vendredi de 8h45 à 12h
- et de 13h30 à 17h
- samedi de 8h45 à 12h pour
- les services municipaux de l'État-civil, des Élections, de l'Action sociale et de l'Enfance.

Secteur 2: 16 février 2013

Secteur 3: 23 février 2011

Si vous ne connaissez pas votre secteur, appelez le n° vert du service municipal de l'Environnement : 0 800 094 550 (appel gratuit à partir d'un poste fixe). Le calendrier complet de l'année 2011 est disponible en téléchargement sur: www.ville-chevilly-larue.fr - rubrique Environnement.

#### Offres d'emploi

#### La ville de Chevilly-Larue recrute

Un(e) chef de production pour la restauration,

Un(e) chargé(e) de la sécurité des équipements à la DST,

Un(e) responsable gestion des fluides à la DST,

Un(e) gestionnaire carrière-paie pour la DRH,

un(e) directeur(trice) de crèche pour la Maison bleue.

Envoyer CV et lettre de motivation à :

Monsieur le Maire — 88, avenue du Général de Gaulle — 94669 Chevilly-Larue cedex. Toutes ces annonces sont consultables en intégralité sur le site Internet de la ville : www.ville-chevilly-larue.fr dans la rubrique Offres d'emploi.

Renseignements auprès de la direction des Ressources humaines (01 45 60 19 91).

#### La Ligue contre le cancer recherche des bénévoles

Le comité du Val-de-Marne de la Ligue contre le cancer recherche des bénévoles pour écouter et accompagner les malades en milieu hospitalier (C.H.U Henri Mondor, C.H.I de Créteil, C.H.U Bicêtre). Les bénévoles seront formés et engagés une demi-journée par semaine. Renseignements: Mme Ringeard (06 09 67 33 73 ou 01 48 99 48 97)

#### Le Secours populaire recherche des bénévoles

Pour poursuivre ses missions de solidarité auprès des plus démunis, le Secours populaire de Chevilly-Larue recherche des bénévoles. Vous avez du temps, vous voulez partager vos compétences et les mettre au service des personnes en difficulté, n'hésitez pas à vous faire connaître!

Permanences les lundis et vendredis de 14h à 17h - 14, rue Élisée Reclus Renseignements : 01 46 86 63 08

## Intégrez le nouveau réseau de parrainage de la Mission locale

La Mission locale est le réseau de ceux qui justement n'ont pas de réseaux pour intégrer le monde du travail. Animée par cette volonté de soutien, de mise en relation, de circulation de l'information et de maillage sociétal, elle met en place un dispositif de parrainage au service des jeunes. Le parrain ou la marraine sera le « complice » avisé du conseiller de la Mission locale autour de l'accompagnement du jeune afin de créer une filiation d'entraide pour lui permettre de réussir.

Vous êtes retraité ou actif et souhaitez devenir un acteur de l'insertion professionnelle des jeunes des communes de Fresnes, L'Haÿ-les-Roses, Chevilly-Larue, Thiais et Rungis ?

Contactez Michel Souillac, directeur de la Mission locale Bièvre Val-de-Marne au 01 42 37 57 85 ou par mail m.souillac@mlfresnes.reseau-idf.org

#### Soutien des aidants aux personnes âgées

Le Centre local d'information et de coordination gérontologique (Clic6) vient de créer un service d'accompagnement psychologique dont l'objectif est de soutenir les proches des personnes âgées dépendantes. Vous apportez aide et soutien à un proche âgé ? Vous vivez des moments difficiles ? Vous souhaitez pouvoir en parler en toute confiance ? La perte d'autonomie d'un proche peut entraîner beaucoup de changements dans la vie familiale et déstabiliser l'entourage. Vous pouvez rencontrer gratuitement la psychologue du Clic6 pour en parler si vous le désirez.

Pour tout renseignement ou prise de rendez-vous : 01 48 53 79 09 Espace Commun des solidarités – 4, place Nelson Mandela

#### Permanences impôts

Sans rendez-vous du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h15 au centre des impôts (4, rue Dispan à l'Haÿ-les-Roses 01 49 08 88 03).

## Prendre rendez-vous avec une assistante sociale

Prenez rendez-vous au 01 49 84 09 05 afin de rencontrer l'assistante sociale qui reçoit à l'Espace commun des solidarités (3. rue du Béarn).

#### Un avocat à votre écoute

Deux avocats assurent sans rendez-vous des consultations gratuites pour les Chevillais en mairie (88, avenue du Général de Gaulle) :

Les 1er et 3e samedis du mois de 9h à 10h ;

Les 2° et 4° samedis du mois de 9h à 11h.

#### Rencontrer la psychologue de la ville

Téléphonez au 01 46 86 11 30 les mardis de 17h à 20h et les mercredis de 15h à 20h pour obtenir un rendez-vous à la Maison pour tous (23, rue du Béarn).

## Permanences du correspondant du parquet

Sans RV le lundi de 9h à 10h30 et de 13h30 à 17h30

Sur RV le lundi de 10h30 à 12h30

Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 41 80 18 95 – 06 18 42 04 84 – c.hornetz@yahoo.fr).

#### Être reçu par la Mission locale

Si vous avez entre 16 et 25 ans, la Mission locale Bièvre Val-de-Marne pourra vous aider en matière d'orientation professionnelle, de formation, d'aide à la recherche d'emploi.

Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 45 60 59 44).

## L'espace départemental des solidarités vous accueille

Pour être accompagné et orienté en matière d'action sociale.

Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 41 80 18 95).

## Le centre local d'information et de coordination gérontologique (CLIC)vous reçoit

Pour être conseillé et orienté sur les dispositifs d'aide mis à la disposition des personnes âgées de 60 ans et plus et leur famille.

Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 48 53 79 09).

## Point mensuel d'information et d'inscription Petite enfance

Les représentants des différents modes d'accueil présents dans la ville enregistrent vos demandes, communes à tous les modes d'accueil, à partir du 7º mois de grossesse.

Chaque 2º mardi du mois à 17h.

Espace commun des Solidarités – 4, place Nelson Mandela.

Logement

#### Permanences de l'ARSS

L'Association des Résidents Sorbiers-Saussaie (ARSS) reçoit les 1er et 3e lundis de chaque mois de 17h30 à 19h sans rendez-vous à la Maison pour tous (23, rue du Béarn). En cas d'urgence, vous pouvez laisser un message sur le répondeur (01 45 12 91 52).

## Permanences CNL Sorbiers-Saussaie Valophis (ancien OPAC) et Icade

Permanences les 2º et 4º jeudis du mois.

Maison pour tous – 23, rue du Béarn.

35 Vie pratique